

relations

décembre 1989 2,50 \$ no 556



Retrouver
le souffle

Plein d'images de liberté auront illustré le calendrier de l'année 1989. Chacune a son histoire, inachevée, de promesses tenues ou trahies. Chacune éveille en nous de multiples résonances. Ainsi l'affirmation courageuse des étudiants chinois a provoqué notre admiration, qui a tourné à l'indignation lorsque leur pays s'est refermé, hélas ! sur un air de requiem. Le régime persistant des deux solitudes en Afrique du Sud nous a arraché quelques gestes de résistance. Quant aux célébrations du bicentenaire de la Révolution française, qui commémoraient avec justesse l'avènement des droits de l'homme et du citoyen, elles nous font mieux apprécier l'héritage démocratique tout en indiquant des tâches à accomplir.

Des images plus récentes encore hantent nos visions de la liberté : les portes sont rouvertes, le mur de Berlin ébréché, l'Europe de l'Est en profonde transformation. Chaque jour de l'automne apportait son épisode dans la grande marche vers la perestroïka. Après des décennies d'histoire écrites dans une autre direction, « le pire n'était donc pas sûr » (J.-P. Richard, *Relations*, juillet 1989). L'impensable est devant nos yeux. La preuve que nous ne rêvons pas, nous la tenons dans la visite de Lech Walesa, venu en personne intercéder pour son peuple, un peuple qui a porté à bout de bras un grand projet de démocratisation économique et politique.

Avec ces images de liberté en tête, les souhaits de paix que nous échangerons à l'occasion de Noël ne seront plus tout à fait les mêmes. Nous savons mieux, désormais, qu'un ferment de libération travaille toujours l'humanité, à la manière de l'Esprit qui renouvelle toutes choses par le dedans. Nous savons mieux aussi, parce que l'histoire nous le démontre parfois rigoureusement, que rien n'est plus étranger à cette puissance de transformation que le retour à des certitudes qui nous empêcheraient de voir naître du neuf.

Gisèle Turcot

relations

revue du mois publiée par le Centre justice et foi, sous la responsabilité d'un groupe de membres de la Compagnie de Jésus.

DIRECTRICE
Gisèle Turcot

SECRÉTAIRE À LA RÉDACTION
Fernand Jutras

COMITÉ DE RÉDACTION
Gregory Baum, Julien Harvey, Roger Marcotte, François Morissette, Guy Paiement, Jean-Paul Rouleau, Francine Tardif.

COLLABORATEURS

André Beauchamp, Michel Beaudin, Ginette Boyer, Richard Dubois, Caroline Jarry, Yves Lever, Annine Parent-Fortin, Jean Picher, Jacques Racine, Jean-Pierre Richard, Nicole Riberdy, Maryse Robert, Henri Sader.

BUREAUX

8100, boul. St-Laurent
Montréal H2P 2L9
tél.: (514) 387-2541

ABONNEMENTS

Hélène Desmarais

10 numéros (un an): 16,00 \$
(à l'étranger: 20,00 \$)
abonnement de soutien : 40 \$

Les articles de *Relations* sont répertoriés dans *Points de repères* et dans le *Canadian Periodical Index*, publication de Info Globe. Dépôt légal, Bibliothèque nationale du Québec.

ISSN 0034-3781

On peut se procurer le microfilm des années complètes de *Relations* en s'adressant à *University Microfilm*, Ann Arbor Michigan 48106, USA.

Courrier de la deuxième classe. Enregistrement no 0143.

face à l'actualité

Enoch, Alicia, Julia, Gabrielle...
La TPS et les démunis
« Concile » ou « synode » africain ?
Le Centre canadien d'architecture

DES ENFANTS NOUS SONT NÉS

On les espérait, mais on ne les attendait plus. La conjoncture générale semblait de moins en moins favorable, toutes sortes de sombres pronostics s'accumulaient, certains nous croyaient condamnés à disparaître. Alors, un peu mystérieusement, ils sont arrivés, elles sont venues¹ : Enoch, Alicia, Julia, Gabrielle, Tamar, Laura, Simon, Vanessa – pour n'en nommer que quelques-uns – nous sont nés au cours de la dernière année.

Chacune de leurs histoires personnelles est un petit miracle. Pour que leur naissance ait lieu, il a fallu que le père d'Enoch, le grand-père de Gabrielle, les parents de Vanessa, fuyant leurs pays ravagés par le despotisme et la misère, puissent trouver refuge au Québec. Pour qu'Alicia voie le jour, sa mère dut se soumettre à de sévères prescriptions et bénéficier des avancées les plus récentes de la science médicale. Pour que quelques autres de ces enfants soient maintenant parmi nous, il a fallu que des blessures se cicatrisent, que des risques soient assumés ; il a fallu que des couples se séparent et que d'autres se forment. Il a fallu que des demi-frères et des demi-soeurs acceptent quelques sacrifices ; il a fallu se plier à de sérieuses contraintes financières. Pour chacun et chacune, il a fallu que des femmes et des hommes apprennent à conjuguer épanouissement personnel, engagement familial et responsabilités professionnelles.

Aujourd'hui, ce qui semblait presque impossible hier encore s'est accompli et les enfants sont là. À leur manière, ils commencent déjà à refaire le monde. Enoch tisse des liens entre l'Inde, l'Afrique et le Québec ; Alicia et Julia entre l'Europe et le Canada ; Gabrielle, entre Haïti, l'Amérique latine et le Québec ; Tamar, entre des branches différentes du judaïsme ; Simon, entre les « deux solitudes » canadiennes ; Vanessa, entre le pays d'origine de ses parents et leur terre d'adoption.

Tous et toutes bouleversent également le monde de leur parents et de leurs proches. Ces enfants imposent de nouveaux rythmes de vie, suscitent une attention nouvelle aux merveilles et aux angoisses du quotidien. Ils entraînent des changements importants dans des existences jusqu'ici presque exclusivement réglées par les exigences du travail. Ils suscitent des sentiments d'une puissance insoupçonnée chez certains qui se croyaient blasés ; ils invitent à réinventer la tendresse, la gratuité, la fraternité, la sororité, le dévouement, le don. Ils obligent à faire face à l'avenir, sans retour en arrière possible. Ils envahissent toutes les heures du jour et de la nuit ; ils mènent leurs parents à la limite de l'épuisement physique, de la patience...et de la joie. Leur dépendance fait leur grandeur, leur innocence, leur puissance et leur pauvreté, leur plénitude².

Infiniment moins comblés, d'autres enfants voudraient ou auraient voulu aussi refaire le monde.

Des enfants semblables à Laura, Vanessa, Enoch, mais qui sont nés sur d'autres continents et qui, aujourd'hui, sont déjà morts. Ils n'ont pas survécu une seule année à la pauvreté, à la maladie, à la faim et à la guerre qui ravagent Haïti, le Soudan, le Cambodge et combien d'autres régions du monde. Innocents sacrifiés, leurs souffrances et leur mort

1. Comme on le sait, le taux de natalité a légèrement augmenté récemment au Québec, sans qu'on en comprenne exactement la cause.

2. Pour se plonger dans le mystère de Noël et de la naissance, on lira avec bonheur le roman *Gaspar, Melchior et Balthazar* de Michel Tournier.

demeurent insupportables, incompréhensibles, inacceptables. Elles restent, ou devraient rester, des marques sur nos consciences. Certains ont même vu dans les souffrances des enfants la preuve irréfutable de l'inexistence de Dieu...

Des enfants semblables à Gabrielle, Alicia, Simon, mais qui portent, depuis leur naissance et jusqu'à leur mort, de terribles handicaps, physiques ou intellectuels, dus à des caprices de la nature ou à des négligences humaines. Ces enfants arrivent dans notre société de compétition, d'excellence et de performance, sans rien d'autre à offrir que leur amour et leur soif d'amour. Dououreux rappel de la force de l'amour comme de la fragilité, de l'incertitude et, parfois, de la futilité de la vie dans laquelle nous sommes engagés.

Des enfants semblables à Enoch, Laura, Tamar, mais qui sont venus au monde dans des foyers brisés ; des enfants non désirés, mal aimés, déjà victimes de violence familiale, sociale et économique. Avant même leur premier sourire, leur premier mot, leur premier pas, ces enfants, marqués et tourmentés, sont déjà moins « égaux » que d'autres face aux

richesses de la vie et de notre société. Plus tard, peut-être auront-ils davantage appris à détruire qu'à créer...

Enoch, Alicia, Julia, Gabrielle, Tamar, Laura, Simon, Vanessa, leurs cousins, leurs cousines et tous leurs semblables qui ont survécu sont maintenant avec nous. Souvent différents de nos projections, ils se sont déjà glissés dans nos vies, preuves ô combien tangibles, de l'autre devant soi. Prêts à nous aider à faire place en nous à l'autre, cet étranger³ qui nous appelle à la confiance, au-delà de nos différences, et au partage, au-delà de nos replis sur nous-même. ■

Francine Tardif

3. Référons ici à l'ouvrage de Michel de Certeau, *L'étranger ou l'union dans la différence*.

LA TPS, M. WILSON ET NOUS

Oui, il faut bien vous le concéder. Monsieur Wilson, vous avez raison, l'actuelle taxe fédérale de vente est archaïque et néfaste pour au moins une raison : elle désavantage la production intérieure de biens manufacturés, favorise les importations et défavorise les exportations. La raison fondamentale est simple : cette taxe gonfle le prix des produits manufacturés au Canada, puisqu'elle s'applique aussi à l'équipement utilisé indirectement (transport, matériel de bureau, ordinateurs...) dans la fabrication du produit fini. En revanche, elle ne frappe qu'une seule fois les produits importés. Il y a donc un écart substantiel entre les taux effectifs, ce qui nuit à l'industrie et au commerce intérieur et extérieur.

Mais remplacer la taxe de vente par la taxe sur les produits et services (TPS), c'est faire beaucoup plus que la supprimer. La TPS s'inspire de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), bien connue en Angleterre, en France, en Suède..., à droite comme à gauche. Elle n'a jamais été très populaire, mais on a fini par s'y habituer, comme à un rhumatisme qui vous prend à l'épaule, chaque fois que vous cherchez votre portefeuille.

Comme son nom l'indique, le principe est de taxer la différence entre ce qu'une entreprise paye pour ses matériaux au sens très large (intrants) et le prix de vente de son produit (extrants). La distorsion précédente est donc éliminée, puisque l'impôt ne s'applique plus au prix de vente des produits. Ottawa ne va pas pour autant perdre au change puisque, à la différence de la taxe de vente qui ne touche qu'un tiers des produits et services, la TPS élargit considérablement l'assiette fiscale. Elle va atteindre beaucoup plus de monde – tout le monde.

C'est là l'astuce. La TPS est un outil fiscal extrêmement puissant. Comme son champ d'application est très large, il suffit d'un point de hausse et voilà quelque 2,5 milliards de plus qui vont discrètement passer dans les caisses d'Ottawa. L'expérience montre que la tentation d'un ministre des finances, surtout conservateur, est de hausser l'impôt indirect plus que l'impôt direct. C'est plus commode, à la fois sur le plan politique et administratif. Mais branchée sur une *mauvaise politique économique*, la TPS se transforme en tour-

niquet étrangleur, sauf pour les consommateurs nantis. Un tour de plus par année fiscale et, dans quelques années on passera d'une TPS de 9 à 20 % et plus, si l'on se fie à l'expérience européenne.

Corollaire important, la nouvelle taxe va permettre à M. Wilson d'avoir un accès au juteux secteur des services. La taxe de vente, qui est une taxe sur les produits, le laisse de côté, sauf pour les télécommunications, le téléphone et les services aériens.

Pour l'exercice fiscal de 1991, la taxe actuelle devait rapporter 18,5 milliards. La TPS ira chercher 24,5 milliards de dollars. Elle n'est donc pas neutre en termes de revenu, comme l'avait promis le gouvernement. Même si une partie du surplus ira aux crédits d'impôts remboursables, le reste devrait essentiellement aller à l'indexation des pensions de vieillesse et à des transferts aux programmes sociaux. N'oublions pas que la suppression des tarifs douaniers (libre-échange) et la restructuration et la baisse de la progressivité des taux de l'impôt sur le revenu (phase 1 de la réforme fiscale, juin 1987), se traduisent en manque à gagner pour le trésor fédéral. La TPS constitue justement l'essentiel de la phase 2 de la réforme fiscale et sa mise en place avait été prévue à l'époque.

Mieux encore, en atténuant les variations dues à la fraude et à l'évitement, la TPS permet à Ottawa de prévoir plus exactement ses recettes. En effet, contrairement à l'ancienne taxe de vente, le commerçant va cette fois insister pour payer la TPS sur ses intrants. Il pourra alors réclamer un plein crédit, après avoir retranché la taxe payée sur ses achats de la taxe facturée sur ses ventes. Il va travailler pour M. Wilson et contre la fraude fiscale, gratuitement. Bien entendu, le consommateur sera le dernier à payer et c'est sur lui que seront finalement répercutés les coûts de la TPS et la hausse des prix.

M. Wilson a donc décidé que, dès le 1er janvier 1991, son jeu de la chaise musicale se ferait... sans aucune chaise. Nous les consommateurs, c'est-à-dire tout le monde, allons nous retrouver debout face à l'impôt. Cette situation sera éprouvante pour la classe moyenne et les familles qui vivent

en-dessous du seuil de pauvreté. Ce sont elles qui ont traditionnellement été malmenées par l'impôt. Ce sont certainement elles qui feront les frais d'une taxe régressive qui, somme toute, finira directement ou indirectement par appuyer la politique d'austérité du gouvernement conservateur.

En ce sens, il ne suffit pas de compenser par un crédit d'impôt remboursable, et toujours insuffisant, les personnes et les familles à faible revenu ou vivant de l'assistance sociale. En effet, lorsque la récolte fiscale que permettra la TPS sera utilisée pour renforcer la gestion du déclin au lieu du plein-emploi, ce sont les personnes au bas de l'échelle qui souffriront relativement le plus. La prévention à l'égard des

démunis impose des mesures actives de compensation et de réintégration sur le marché du travail et non la charité et l'abandon. C'est sur une politique créatrice de plein emploi qu'il faut brancher la TPS. C'est là que se trouve le vrai déficit d'Ottawa.

Alors, monsieur le ministre des Finances, en attendant de vous remercier (en 1991 ou 1992 peut-être ?), ceux et celles qui vont encore et toujours subir vous saluent ! ■

Henri Sader

LE « CONCILE » AFRICAIN

Pour que Rome approuve l'idée d'un concile africain, il aura fallu douze ans, mais après une mutation d'expression : on l'appellera « Assemblée spéciale, pour l'Afrique, du synode des Évêques ». Il semble qu'en rigueur de termes cette expression « n'existe pas dans le nouveau Code¹ », mais l'une des raisons certaines qui expliquent que le projet ait mis tant d'années à être reçu est la radicalité du contexte de sa naissance : celui de la mise en cause de la présence des missionnaires en Afrique.

C'est au Colloque d'Abidjan (Côte d'Ivoire, 12-17 septembre 1977) sur le thème « Civilisation noire et Église catholique », que l'idée fut lancée par un théologien camerounais, Fabien Eboussi Boulaga. Pour que l'Église catholique reprenne l'initiative, Eboussi proposait « qu'un concile de l'Église catholique en Afrique soit convoqué. La mutation spirituelle de notre continent, les problèmes gigantesques et inouïs qu'il affronte, désignent ce recours comme nécessaire, et ce moment, comme favorable et bon. Il serait sans modèle ni précédent. Notre Église s'y donnerait pour la première fois sa propre représentation d'elle-même² ».

Pour mesurer la provocation que constitue une telle proposition, il faut comprendre qu'elle provient du courant de la théologie africaine qui déclare hors-jeu la prolongation du discours et de l'entreprise missionnaires en Afrique. Eboussi est l'un des représentants de ce courant. C'est le même Eboussi qui, trois ans avant le Colloque d'Abidjan, réclamait dans un article virulent que les missionnaires laissent aux autochtones l'entière responsabilité des Églises d'Afrique. Citons simplement la conclusion : « Que faire ? La réponse sera brève : que l'Europe et l'Amérique s'évangélisent elle-mêmes en priorité. Qu'on planifie en bon ordre le départ des missionnaires d'Afrique³ ».

1. *Amitiés catholiques françaises*, no 153, 1989, p. 9.
2. *Civilisation noire et Église catholique*, Paris, Présence africaine, 1978, p. 34.
3. Eboussi, « La démission », in *Spiritus*, no 56, 1974, p. 287.
4. *Documentation catholique*, no 1664, novembre 1974, p. 996.
5. Meinrad Hebga, *Émancipation d'Églises sous tutelle*, Paris, Présence Africaine, 1976.
6. Eboussi, *Christianisme sans fétiche. Révélation et domination*, Paris, Présence Africaine, 1981.
Bimwenyi Kweshi, *Discours théologique négro-africain*, Paris, Présence Africaine, 1981.
J.-M. Ela et R. Luneau, *Voici le temps des héritiers*, Paris, Karthala, 1981.
Collectif, *Combats pour un christianisme africain*, Kinshasa, 1981.
7. Bruno Chenu, *Théologies chrétiennes des tiers mondes*, Paris, le Centurion, 1987, p. 133.

Les évêques d'Afrique et de Madagascar, réunis à Rome en octobre 1974, à l'occasion du quatrième synode épiscopal, désavouèrent la position d'Eboussi en ces termes : « Les évêques d'Afrique et de Madagascar dénoncent comme contraire à l'Évangile et à l'enseignement authentique de l'Église tout geste, parole ou écrit susceptible d'entraver la coopération entre les anciennes et les jeunes Églises. Cette prise de position claire et nette devrait suffire à rallumer l'élan missionnaire des âmes généreuses qui croient qu'il est encore possible aujourd'hui de servir l'Église chez soi et hors de son pays⁴ ».

Cette mise au point n'a pas empêché que deux ans plus tard un autre théologien camerounais alimente la controverse par un ouvrage explosif, réclamant l'émancipation d'une tutelle n'ayant que trop duré⁵. Dans un tel climat, l'idée d'un concile africain risquait d'être bloquée par ceux-là mêmes à qui l'on proposait de se réunir pour la palabre conciliaire : les évêques. Le risque était d'autant plus grand que les promoteurs du projet n'ont pas observé un silence tactique en attendant son adoption ou sa ratification. Il semble plutôt qu'ils aient opté pour la stratégie de la tension. Ainsi, pour la seule année 1981, toute une série d'ouvrages percutants vinrent rallumer la querelle⁶.

Même si quelques grands prélats africains, notamment les cardinaux Gantin (Préfet de la Sacrée Congrégation pour les évêques) et Malula (archevêque de Kinshasa-Zaïre, décédé le 4 juin 1989), n'ont pas hésité à soutenir le projet d'un concile, le Symposium des conférences épiscopales d'Afrique et de Madagascar (SCEAM) n'avait pas encore réussi à adopter une position claire face à ce projet, dix ans après sa formulation. Mais l'année 1977 qui a vu la naissance de ce projet est également décisive sur un autre point : la même année, naquit une association de théologiens qui allait empêcher le projet de se perdre. Il s'agit de l'AOTA (Association oecuménique des théologiens africains), née au Colloque d'Accra (Ghana, 17-24 décembre 1977) qui marquait l'étape africaine du dialogue des théologiens du tiers monde⁷. L'AOTA fera du concile africain son cheval de bataille et utilisera largement son *Bulletin de théologie africaine* pour diffuser et défendre le projet.

Lorsque, le 6 janvier 1989, Jean-Paul II annonça qu'il convoquerait un « synode » spécial pour l'Afrique, il est probable que les promoteurs du projet furent plutôt perplexes, se demandant si la préférence accordée au terme « synode » au lieu de « concile » ne révèle pas une offre inférieure à la demande. De toutes manières, ce « synode » devra relever le défi de donner au christianisme africain sa « couleur locale »

pour permettre au continent de répondre au rendez-vous de la catholicité. L'événement ne sera pas une affaire privée des Africains car, comme le soulignait René Luneau, il aura des conséquences certaines sur les Églises non africaines : « Même si cela n'apparaît pas encore aujourd'hui, ce que les évêques d'Afrique décideront, là où se tiendra leur Assemblée,

ils le décideront aussi pour nous⁸. » ■

Melchior Mbonimpa

8. René Luneau, *Laisse aller mon peuple ! Églises africaines au-delà des modèles ?*, Paris, Karthala, 1987.

« IL Y A BEAUCOUP DE MAISONS... »

dans ses *Minima Moralia*, le philosophe allemand Theodor W. Adorno remarquait, à propos de la vie moderne : « Il est devenu tout-à-fait impossible d'habiter. (...) Le temps de la maison est passé ». De fait, la société contemporaine semble *a priori* marquée d'un croisement irrespect pour ce qui est de la qualité de l'habitat, confort et esthétique étant allégrement sacrifiés à la rentabilité pour nous offrir ces hideux paysages urbains tenant de la caserne, de l'usine, voire de la cage.

Or, l'habitat est un des meilleurs facteurs d'expression – et d'appréciation – d'une culture donnée, comme en témoigne la place de l'architecture dans tous les grands mouvements de l'art et des idées, depuis la Grèce et l'Égypte jusqu'à notre siècle. Deux exemples récents : le lien avec le Bauhaus de Kandinski et Klee, pionniers des recherches picturales abstraites, et l'émergence de la notion de post-modernisme, d'abord dans le domaine architectural, pour ensuite essayer dans les autres champs de l'art et de la pensée. L'architecture est en somme l'autoportrait d'une société.

Montréal montre désormais la voie en ce sens, grâce à son Centre canadien d'architecture¹, institution unique, à la fois musée, bibliothèque, centre d'étude et d'animation, un lieu de et pour l'architecture, ouvert à tous publics. À la base du projet, la volonté et l'ambition de Phyllis Lambert, présidente et directrice du CCA, qui en présente ainsi le but : « diffuser activement l'information, solliciter des idées, présenter des choix et, parce qu'il s'adresse à des gens de tous les horizons, donner au public les connaissances fondamentales dont il a besoin pour participer aux prises de décision susceptibles d'améliorer la qualité de la vie urbaine ». Non pas donc un musée/mausolée, un musée/monument, figé dans un respect stérile du passé, mais un lieu qui interroge le passé pour en tirer les leçons porteuses de présent et d'avenir.

Au demeurant, les bâtiments même du CCA témoignent de cette dynamique et, autant que l'institution, démontrent le caractère remarquable de l'entreprise. L'édifice du Centre a été conçu autour de la Maison Shaughnessy restaurée, dont il rappelle la digne élégance tout en avouant un audacieux modernisme par l'ajout de certains détails et l'alliance de la pierre grise et de l'aluminium. Il abrite des salles d'exposition, un théâtre, une librairie, une bibliothèque, des laboratoires et des aires d'entreposage pour les collections du Centre. Celles-ci rassemblent ouvrages imprimés et périodiques, dessins, estampes, photographies et documents de bureaux d'architectes, unique source documentaire sur l'histoire de l'architecture. L'ensemble se complète d'un jardin, en voie d'achèvement, où des colonnes supporteront des représentations de thèmes architecturaux.

À dire vrai, une simple visite au Centre suffit à procurer l'impression d'un voyage dans le temps architectural. Passer des délices baroques des lambris d'acajou à la sobriété de

la pierre et du métal, faire glisser son regard de l'ébénisterie du siècle dernier à la rigueur technologique contemporaine, goûter l'ouverture de l'espace comme les reliefs ornements, surprendre au hasard d'une fenêtre soit un pan de verdure, soit la fièvre d'une voie de grande circulation, l'expérience est à la fois déroutante et d'un extrême enrichissement. Le lieu, merveille d'intelligence muséologique et d'équilibre esthétique, non seulement instruit, mais fait réfléchir.

Le Centre lui-même a-t-il un style architectural ? À question paradoxale, une réponse qui ne l'est pas moins. On pourrait rapidement invoquer le post-modernisme, son épuration et ses citations néo-classiques. Au-delà d'une définition précise et peut-être inutile, l'édifice, par sa beauté intérieure et extérieure, semble répondre à un double souci : exprimer, d'une part, ce qui pourrait être l'essence même – hors de l'histoire ou en son cœur – de toute tentative architecturale et, d'autre part, par son effacement, son refus de prendre trop spécifiquement un parti esthétique, affirmer sa mission qui est de servir l'histoire de l'architecture dans son ensemble.

Cette dernière problématique a été tout-à-fait illustrée par l'exposition qui fut présentée (jusqu'au 19 novembre) : *Le Panthéon, symbole des révolutions*. L'exposition retraçait l'histoire du monument parisien au célèbre dôme, depuis sa conception, sous Louis XV, par Soufflot, en tant qu'Église Sainte-Genève, jusqu'à sa définitive laïcisation sous la IIIe République. Les documents et objets offerts se lisaient à deux niveaux : ils témoignaient autant de questions techniques et esthétiques soulevées par la construction que des débats politiques qui ont agité la France pendant trois siècles, entre l'Église et l'État, le religieux et le laïque, la monarchie et la république, l'affirmation spirituelle et la mémoire civique.

On pouvait lire ces lignes dans un texte d'introduction à l'exposition : « L'art monumental est dérivé d'une recherche de la commémoration et de la pérennité, d'un besoin d'assurer à la postérité une identité individuelle et collective. Toutefois, c'est précisément cette recherche de l'intemporel qui rend des monuments comme le Panthéon vulnérables aux caprices de la politique, à ses différents acteurs et à leurs ambitions, et qui en fait des victimes du changement ».

Entre l'intemporel et l'histoire, entre l'art et le politique, n'est-ce pas là aussi que se dessine l'espace architectural ? Le Centre canadien d'architecture nous le fait magistralement comprendre. ■

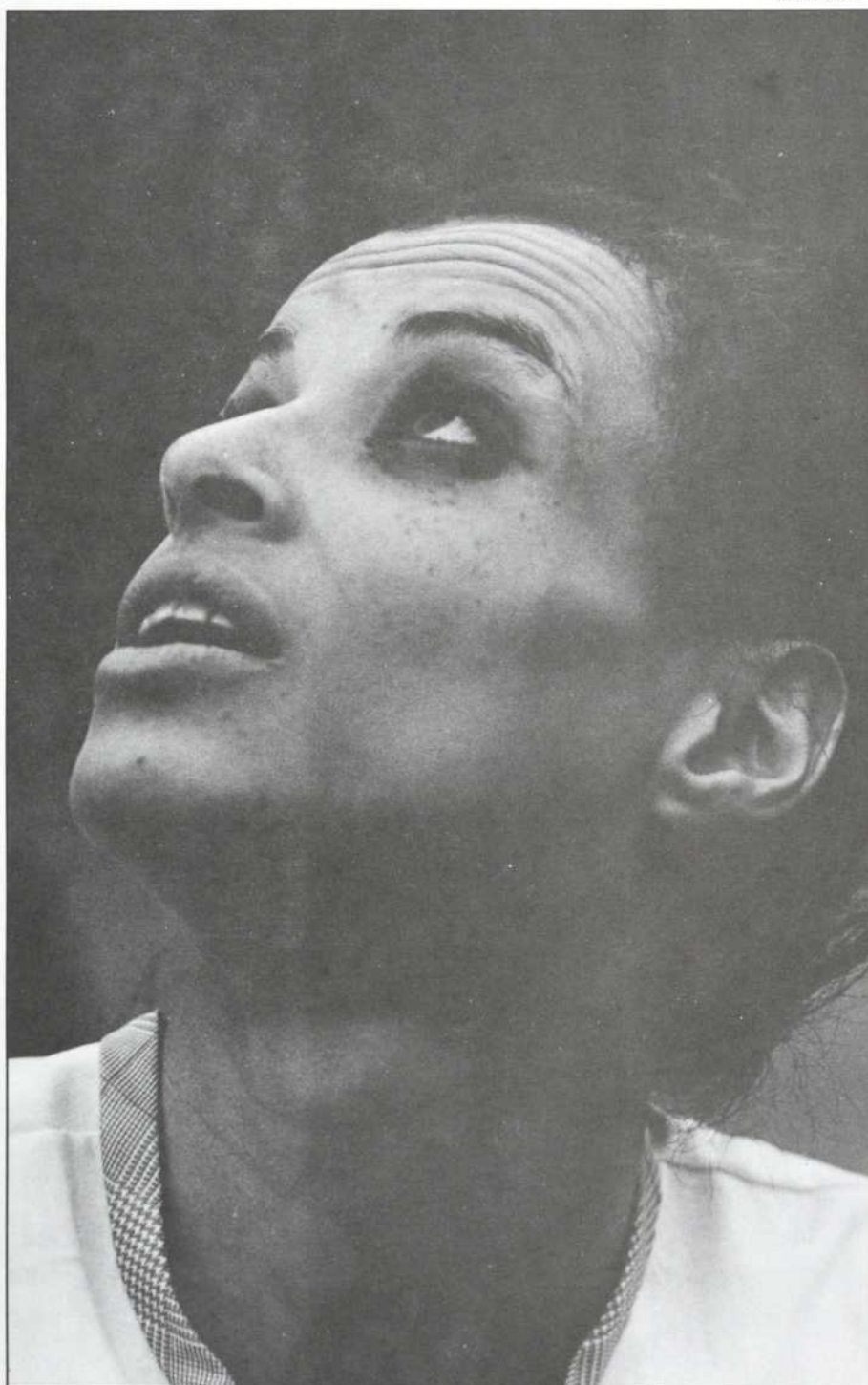
Alexis Nouss

1. Le Centre canadien d'architecture est situé au 1920 rue Baile, au nord du boulevard René-Lévesque, à la hauteur de la rue Atwater.

DOSSIER

retrouver le souffle

Paul Hamel



UNE QUESTION DE SOUFFLE

par Fernand Jutras

à l'approche de Noël, fête de l'espérance, nous avons voulu parler de spiritualité. Mais ceux et celles qui s'aventureront dans ce dossier auront probablement quelques surprises. Le premier article cite quelques fois à peine le mot « spiritualité ». Pas question de prière, ni du Christ, ni de Dieu, ni des grandes traditions spirituelles... Bref, penseront plusieurs, l'article traite de solidarité, mais pas de spiritualité !

Est-ce bien sûr ? Guy Paiement, l'auteur, nous a déjà rappelé que la spiritualité est une question de *souffle*¹. Un souffle de vie qui passe. Pas seulement en nous, pour faire s'envoler notre esprit et notre âme..., mais surtout dans le monde, dans l'histoire telle qu'elle se fabrique autour de nous. Vous désirez gonfler vos voiles ? Tendez d'abord le doigt pour voir d'où vient le souffle...

L'histoire nous apprend que la spiritualité commence par un malaise. À toutes les époques, des croyants (ils ne sont pas nécessairement chrétiens) sont amenés à rejeter des options, des styles de vie de leur société. Ils vivent une « rupture » profonde et parfois douloureuse. À partir de signes qu'ils perçoivent dans leur société, et généralement en lien avec d'autres personnes qui vivent profondément la même expérience, ils cherchent un recommencement, une nouvelle façon de vivre, selon des critères qu'ils deviennent plus ou moins confusément et qu'ils auront à préciser. Au chrétien, il restera à confronter son expérience avec celle du Christ, à y reconnaître le souffle de son Esprit, à retrouver les critères de vie qu'a proposés le Christ et qu'ont réinterprétés ensuite les

croyants des diverses époques... Toutes les spiritualités (elles sont le *souffle retrouvé*) ont commencé ainsi. Et c'est ainsi qu'elles se renouvellent, si elles ont à survivre...

C'est pourquoi un article sur les formes nouvelles que prend la solidarité dans notre société québécoise est bel et bien une recherche de spiritualité. Disons, pour faire vite, qu'on ne prie plus de la même manière lorsqu'on a reconnu sa solidarité réelle avec les victimes d'injustice, dans notre monde. Et, surtout, on ne prie plus de la même manière si on a commencé à découvrir qu'à travers les douloureux chamberdements de notre époque apparaissent de nouvelles solidarités, lueurs d'espérance d'un nouvel art de vivre...

À ceux et celles qui désespèrent parce que l'air du temps est au libéralisme économique, à l'individualisme, à la consommation éhontée..., un chrétien pointe de nouvelles formes de solidarité que suscite le « souffle »...

Retrouver son souffle

Notre époque connaît un problème d'*essoufflement*. Le « burn out » est fréquent² et touche souvent durement des militantes et des militants chrétiens engagés auprès des démunis. Stress, fatigue, épuisement et, plus profondément, manque de souffle : on a perdu l'art de prendre le vent, ou on a l'impression qu'il ne vente plus du tout, ou bien même que le vent est contraire...

L'article de Gregory Baum s'adresse particulièrement à ceux et celles qui *n'arrivent plus à prier*. Des croyants et des croyantes qui, devant certaines injustices, en ont comme le souffle coupé. Et qui (comme Job de la Bible) se demandent, douloureusement, de quel côté est Dieu...

Cette expérience pénible, variante moderne de la « voie négative » dont parlent les traités de spiritualité, n'est pas sans issue. Car la solidarité avec les victimes, avec les laissés pour compte, si elle peut être une expérience éprouvante, est loin d'être stérile. Elle est en soi porteuse de Dieu, qui est tendresse et pitié. À plusieurs, elle fera découvrir ce Dieu qui, en Jésus Christ, s'est fait *solidarité* jusqu'à la mort et dont le silence même est une prière...

Elle amènera à une prière qui est participation à la prière même de Dieu dans sa Création. C'est alors, disait Bonhoeffer, qu'« on prend au sérieux non ses propres souffrances, mais celles de Dieu dans le monde, on veille avec Jésus Christ à Gethsémani³ ».

Pour clore ce dossier, et en guise d'inspiration, nous avons voulu reproduire une lettre de Pedro Casaldaliga, un évêque du Brésil, adressée aux jeunes Jésuites du Mexique. Une manière assez lumineuse de dire une spiritualité, en des contrées qui semblent moins essouffées que les nôtres... ■

1. Voir *Relations*, no 503, septembre 1984, p. 229-232.
2. Voir *RND*, no 10, novembre 1989.
3. *Résistance et soumission*, Labor et Fides, Genève, 1963, p. 170.

QUAND LA SOLIDARITÉ CHANGE DE VISAGE

par Guy Paiement



La Marche Mgr Romero : un événement chaque année, en solidarité avec les victimes des violations des droits humains.

Ronald T. Simon

On le voit, la solidarité n'est plus ce qu'elle était. Les couples le savent, les syndiqués le constatent, les tenants de l'État-providence le déplorent. Mais à y regarder de plus près, c'est moins la solidarité qui disparaît de notre société que certaines de ses formes plus connues. La plupart de ces transformations sont pénibles à vivre. Certaines sont déplorables. Elles n'en sont pas moins importantes à comprendre, car c'est peut-être là, chez l'une ou l'autre, que se dessinent de nouveaux visages de la spiritualité.

Comme je l'ai déjà dit ailleurs, la spiritualité est l'art d'avoir du souffle¹.

Fondamentalement, elle renvoie à une *rupture* qui se produit chez les personnes avec leur milieu, ses pratiques coutumières, son langage connu. Toutes ces réalités, hier familières, deviennent tout à coup étrangères, dépassées, douloureuses. La *rupture* s'impose, à un moment donné, comme s'il s'agissait de retrouver son souffle, de respirer à nouveau. Elle s'impose d'autant plus qu'elle libère aussi de l'énergie insoupçonnée et qu'elle ouvre un chemin inconnu. Elle donne naissance, dans certains cas, à une pratique anarchiste ou encore au silence. Mais, dans d'autres situations, elle cherchera de façon têtue à s'insérer dans les réseaux habituels de la quotidienneté et donnera alors naissance à d'autres formes de dévouement de groupes, d'organisation, de lutte, de langage.

Or, un tel passage n'est pas simple.

Il est indissociable de *critères* que la personne se donne, expérimente ou teste, pour vérifier la nouveauté de ce qu'elle porte et lui faire de l'espace. Toutes les traditions spirituelles insistent sur ces *critères* et les proposent à la personne qui cherche à retrouver son souffle. Sa source. Et ils varient, bien sûr, ces critères, d'une tradition à l'autre.

Je pense que nous trouvons, dans les changements actuels, des ambiguïtés mortelles qu'il faut savoir repérer et dénoncer. Mais nous pouvons aussi discerner certaines pistes fragiles qui semblent porteuses de vie. Elles se tracent dans une recherche patiente, douloureuse, de certains *critères* avec lesquels je me découvre une complicité certaine. C'est à rendre compte de cette connivence que les notes qui suivent veulent s'essayer.

1. *Relations*, no 503, septembre 1984, p. 229-232.

Les transformations en cours

Risquons tout de suite de prendre certains instantanés.

La *solidarité syndicale* a pu fonctionner longtemps grâce en bonne partie à une certaine organisation du travail dans l'industrie secondaire. La « classe ouvrière » devenait alors le drapeau symbolique qui masquait les différences dans les emplois et mobilisait les énergies pour un même combat : la défense des mêmes intérêts économiques et la poursuite de l'émancipation collective. Mais cette organisation du travail a changé. L'irruption des services et leur extension ont morcelé tout le monde du travail. Les emplois précaires et temporaires sont devenus partie intégrante du système. Les intérêts se sont alors multipliés, opposés. L'ouvrier syndiqué est devenu un « client » qui s'attend à recevoir différents services de son syndicat. Du coup, sa solidarité est devenue plus sélective, voire plus corporative, chacun pouvant cependant se mobiliser, mais autour d'objectifs bien particuliers et limités dans le temps.

La *solidarité sociale* était à la base de l'État-providence. Il s'agissait de pallier aux excès ou aux insuffisances du système économique en place. On cherchait alors à réintégrer les exclus dans

le système de la consommation et contribuer ainsi à maintenir ce dernier. Tout le monde devait donc y trouver son compte. Mais la crise du pétrole, l'endettement de l'État, la mondialisation des échanges et les effets pervers comme la dépendance des personnes assistées ont provoqué la remise en question des acquis. Jouant en plus avec les nouvelles chartes des droits individuels, chaque groupe d'intérêt s'est mis à défendre ses seuls droits, pendant que d'autres, menacés dans leurs goussets, trouvent tout à coup que les « démunis » coûtent trop cher. Devant cette solidarité établie qui s'effiloche, plusieurs courbent le dos. On les croit désabusés. Dépolitisés. Je n'en suis pas si sûr. Peut-être prennent-ils seulement la bouchée moins grosse. Je vois en effet des groupes de solidarité se former autour d'un problème précis, d'une catégorie déterminée de personnes : je pense aux réfugiés haïtiens, aux Amérindiens du Labrador, aux personnes assistées sociales, etc.

La *solidarité des groupes populaires* est à se refaire, de peine et de misère. Car l'État a instauré des modes de financement qui divisent les groupes et les forcent souvent à entrer comme sous-contractants dans les programmes gouvernementaux. Ils risquent alors d'y perdre leur originalité et leur raison d'être originelle. À force de poignets, on assiste cependant à des

concertations de quartier. Il s'y ébauche une approche plus globale des besoins des gens et parfois des initiatives économiques communautaires. Mais l'action, pour le moment, demeure encore locale.

La *solidarité familiale* permettait de soutenir les couples et leurs familles. L'éclatement du réseau parental puis du couple est assez bien connu pour qu'il soit inutile d'y revenir. Mais on note que les familles reconstituées sont de plus en plus nombreuses. Les réseaux quotidiens d'entraide, loin de disparaître, se multiplient. Il n'est pas rare de voir un peu partout de ces « nouvelles familles » avec deux et trois enfants, fruit de deux unions antérieures. Malgré les blessures, les interactions risquent ainsi de devenir plus riches et plus stimulantes pour les enfants qu'elles ne l'étaient peut-être antérieurement. La durée, tel un câble, se tisse ainsi avec de multiples fragilités.

La *solidarité pour la nature* a cessé d'être le lot des Amérindiens et de quelques écologistes, pour devenir la préoccupation active de milliers de personnes. On voit de plus en plus de marches de protestation, de routes bloquées, de politiques gouvernementales dénoncées. Certes, ce courant demeure encore fortement tourné vers la peur des maladies, voire même un certain culte de la « pureté » qui n'a pas grand-chose pour les personnes écrasées. Mais il commence pourtant à découvrir la préoccupation pour une nature de plus en plus étendue et donc, à ce titre, pour une certaine organisation de notre avenir commun.

Mais c'est de nuit

Bien sais-je la source qui jaillit et fuit,
Mais c'est de nuit !

Cette source éternelle bien est celée
Et pourtant sa demeure je l'ai trouvée,
Mais c'est de nuit !

Ne sais son origine, car n'en a mie¹
Mais que toute origine d'elle est jaillie,
Mais c'est de nuit !

Bien sais que de fond jamais on n'y trouva
Et que nul à gué jamais ne la passa,
Mais c'est de nuit !

Saint Jean de la Croix,
La Nuit obscure de l'âme

1. Car il n'y en a pas.

Critères demandés

Mais toutes ces nouvelles expressions, plus ou moins ambiguës, qu'emprunte la *solidarité* ne sont pas seulement des masques sociaux. Ils renvoient aussi à des itinéraires, à des cheminements laborieux, à des errements, toutes choses qui tissent autrement les personnes. Comprendre ce qui se joue à ce niveau me paraît fondamental. Il ne serait pas juste ici de moraliser et de ramener les changements en cours à une opposition simpliste entre les solidarités globales et englobantes d'hier et un individualisme crispé de fin de siècle. À travers ces transformations se dessinent plutôt certains chemins *inédits* qu'empruntent de plus en plus de personnes. Or, ces dernières sont en mal de trouver des *critères* pour guider tout à la fois leur



Paul Hamel

Recherche, connivence, complicité : de bons ingrédients de la solidarité.

marche personnelle et aussi bien *leur inscription dans leur milieu*.

La personne, ici, n'est pas séparée de sa recherche ardente de nouveaux réseaux de solidarité. Comme si ces derniers permettaient de retrouver, tout à la fois, une place nouvelle dans une société éclatée et une direction, un sens à l'effort personnel. Car, chose certaine, les *anciens critères* ne fonctionnent plus. Ni la seule croissance individuelle, sorte d'intériorisation de la croissance économique illimitée, ni la négation de soi pour la Cause ou le Groupe, ni la fuite de soi dans la drogue du travail ou du dévouement, ni le dépassement factice des limites dans une consommation toujours réactivée. Les *critères* font défaut et pourtant ce sont eux que l'on cherche ardemment. Ce sont eux qui, même flous, donnent sens à la recherche comme à l'erreur. Comme s'ils étaient présents au cœur même de leur absence. Aussi ne peut-on minimiser la profondeur des *ruptures* en cours. Ce qui fait mal, ici, c'est de rompre en peu de temps avec une organisation personnelle, familiale, sociale, syndicale, politique. Quitter des façons de faire qui semblaient avoir des promesses de vie pour plonger dans l'inconnu. Comme s'il fallait, désormais, naviguer à l'instrument, sans rien voir, en cherchant même à déchiffrer les signes dans le noir.

Les trouvailles en chemin

Mais nous ne sommes pas toujours en pleine noirceur. Des formes neuves commencent à surgir. Elles ne permettent pas de formuler encore un autre projet collectif ou des grands plans de campagne. Mais elles permettent à plusieurs de continuer leur route. Ce sont des pierres d'attente que l'on dépose, çà et là, pour baliser le chemin. J'en risquerai certaines.

Dans le *domaine syndical*, la dernière grève des infirmières a permis de deviner un changement important dans la pratique de la solidarité. Il ne s'agissait plus, en effet, de défendre les seuls intérêts des membres, au sens classique du terme. Le syndicat n'était pas seulement le *représentant* de ces dernières. Il a voulu participer aussi à l'*arbitrage social* en réclamant l'*équité salariale* pour les femmes. Il y a là un rôle relativement nouveau à jouer par le syndicalisme. La solidarité a ici partie liée avec des personnes moins bien rémunérées dans notre société. On devine les questions neuves qui se poseraient si plusieurs syndicalistes et leurs syndicats exploraient davantage un tel rôle social.

Dans le *domaine politique*, les dernières élections ont vu beaucoup de

personnes voter sans enthousiasme. D'une part, la seule croissance économique ne mobilise plus comme avant. Elle n'est certainement pas synonyme de développement pour la population concrète, située dans une région en perte de vitesse rapide et ignorée du gouvernement. D'autre part, avec qui fera-t-on la belle souveraineté quand on voit tant de jeunes sans emploi, des familles sans revenus suffisants pour assurer l'avenir, des gens mûrs déclassés et affaiblis, sans outils efficaces de recyclage ? Un tel « agnosticisme politique » pointe du doigt vers une *absence* : *il nous manque, comme société, des critères pour gérer nos différences*. La seule croissance économique est trop abstraite pour en tenir lieu. La souveraineté, trop globale. Il y manque le pays réel, avec la volonté de développer les régions et les centres-villes oubliés. Il nous manque aussi des projets qui nous donneraient, anciens et nouveaux Québécois, le goût de vivre ensemble.

Dans le *monde des groupes populaires*, la redécouverte du *local* comme lieu d'investissement personnel et d'action n'est pas une pâle application du « *small is beautiful* ». Elle est d'abord la découverte que la révolte contre l'injustice n'est pas suffisante. Le *cri* doit faire place à *la prise de la parole* et la

parole doit pouvoir prendre forme, s'incarner, mordre sur le réel, se risquer dans de nouveaux réseaux de solidarité quotidienne. De tels lieux de cohérence retrouvés permettent certes de survivre, mais aussi de risquer, peu à peu, des liens de plus en plus nombreux vers d'autres aspects de la réalité partagée par le grand nombre. D'où les tables de concertation de quartier qui réunissent de nombreux groupes différents, tous intéressés, d'une façon ou d'une autre, à combattre l'appauvrissement et à imaginer, dans certains quartiers, une économie qui serait d'abord socialement utile, donnant du travail aux exclus comme aux bien portants et de l'espoir aux jeunes.

Dans les *nouvelles pratiques des couples* et précisément dans les familles « reconstituées », je vois poindre aussi un besoin de *critères*. À côté des besoins d'argent, deux axes se dessinent: l'un parle de ne pas sacrifier l'innocent, l'enfant, dans la réorganisation du couple. L'autre parle d'environnement, c'est-à-dire non seulement de la nature mais du milieu environnant, de ses ressources, d'une recherche de connivence avec les autres, sans violence comme sans lâcheté. Là aussi le rapport entre l'individu et son milieu trace un chemin à faire, à inventer.

Les dérives

Mais soyons francs : ces découvertes sont toutes marquées au signe

de la fragilité. Elles paraissent de bien faibles lueurs dans la nuit actuelle. Et comme la nuit est inconfortable, il est tentant de revenir aux anciennes évidences. D'où les dérives de toutes sortes qui empêchent d'aller au bout du chemin. *Dérive institutionnelle*, quand les responsables jouent la carte de la répression pour cacher le questionnement en cours, ou encore quand on discrédite l'opposition, tirant sur le pianiste parce qu'on n'aime pas sa musique. *Dérive personnelle* aussi, quand le cri de révolte qui a fait quitter la situation antérieure se répète comme une incantation, au lieu de prendre le risque d'une parole neuve. Ou encore quand le refus des anciennes solidarités s'épuise en isolement stérile, sans tenter de recréer des réseaux différents dans le quotidien de la vie.

La communication est déjà là

Mais supposons que nous mettions ensemble les nouvelles formes de solidarité. Supposons que nous les laissions en communication les unes avec les autres. Nous aurions alors deux pistes d'expérimentations, l'une au niveau des réseaux immédiats ou de quartier, l'autre au niveau d'une philosophie politique qui se tisserait par morceaux, comme une courte-pointe, et qui

viserait à donner, avant tout, du pouvoir à ceux et celles qui n'en n'ont pas. Dans les deux cas, nous avons la force des ruptures qui ouvre un chemin, avec ses tâtonnements, sa recherche inconfortable de *critères* et son réinvestissement dans de nouvelles formes de solidarité. Parmi les critères entrevus, nous avons celui de l'innocent à sauver, de l'exclus à intégrer, de l'équité salariale à revendiquer, de la région oubliée à développer. Comme horizon, une sorte d'écologie sociale, où en plus de vouloir sauver les érables, les bélugas ou son parterre, on se découvre la passion de sauver les personnes concrètes, poussé par un *goût de l'équité* qui dépasse infiniment les réflexes corporatifs ou même ses seuls droits individuels.

C'est pourquoi, il faudra bien, quelque part, dépasser ses chapelles, ses réseaux, ses cellules, et se dire ensemble ce que le souffle retrouvé permet de promouvoir.

Qui sait ? Peut-être serons-nous comme ces membres d'un orchestre qui jouaient chacun pour soi et qui (la bonne surprise !), découvrent soudain, en s'écoutant, qu'ils ont la même partition *inconnue*.

Oui, qui sait ? Peut-être plusieurs parmi nous vont-ils continuer le chemin entrepris, tissant des liens avec les gens qu'on a fait tomber à côté, chacun faisant confiance à son besoin de lumière, y buvant avidement *comme à sa propre source*.

Même si c'est de nuit ! ■

BIBLIQUIZ (Le jeu du Nouveau Testament)

Pour apprendre à connaître les lieux, les personnages, les écrits et les coutumes à l'époque de Jésus.

Préparé par des professeures de la CÉCM, supervisées par une conseillère en éducation chrétienne.

Coût : 25 \$ + taxe et frais d'expédition.

Commandez à

SΘCABI

Société catholique de la Bible, 7400, boul. St-Laurent, Montréal H2R 2Y1, tél.: (514) 274-4381

QUAND LA PRIÈRE DEVIENT IMPOSSIBLE

par Gregory Baum



Paul Hamel

bien des chrétiennes et des chrétiens, après avoir prié pratiquement toute leur vie, trouvent maintenant difficile, voire impossible, de le faire. C'est le cas en particulier de croyants chez qui *la foi est étroitement liée à l'action pour la justice*. Les chrétiens qui ont fait « l'option pour les pauvres » éprouvent souvent une forte résistance intérieure face à la prière personnelle ; une sorte d'hésitation les retient.

Par contre, ils aiment les assemblées liturgiques : là, entourés de leurs frères et sœurs dans la foi, ils sentent que la prière renforce leur solidarité et confirme leur espérance en la présence rédemptrice de Dieu dans l'histoire. Mais ils doivent s'imposer un effort pour

prier en privé. L'abandon à Dieu spontané, confiant, leur est devenu extrêmement difficile. Quoiqu'ils se sachent profondément engagés, ils en viennent parfois à se demander s'ils ont encore la foi.

Dans cet article, j'aimerais sonder les raisons spirituelles de ce malaise.

Une distorsion idéologique

Les chrétiens qui ont fait « l'option pour les pauvres » ont dû reconnaître qu'à travers l'histoire le christianisme et son Dieu ont souvent été identifiés aux riches et aux puissants, à l'Occident chrétien et à ses institutions. Quand l'homme blanc est arrivé chez nous, disent les peuples indigènes, nous avions la terre et les Blancs avaient la Bible ; aujourd'hui, l'homme blanc possède la terre et nous avons des tas de bibles.

Au plan idéologique, le christianisme et son Dieu ont servi à légitimer l'ordre féodal au Moyen âge et, à partir du XVI^e siècle, l'expansion des empires coloniaux. Dans certains pays, le christianisme et son Dieu ont servi de rempart à la société bourgeoise contre les justes revendications des ouvriers et des paysans. Encore aujourd'hui, il n'y a pas qu'au Chili qu'on fait appel au Dieu des catholiques pour défendre l'ordre établi contre les essais de transformation sociale visant à une plus juste répartition de la richesse et du pouvoir. Dieu maître, seigneur et juge n'est-il qu'une structure idéologique au service des maîtres, seigneurs et juges de ce monde ?

Frei Betto¹, le célèbre militant brésilien, nous dit qu'après s'être converti au point de vue des pauvres, il se sentait accablé à l'idée que la culture dans laquelle il avait été élevé était idéologiquement biaisée. La marginalisation des masses lui avait paru aller de soi. La religion et son Dieu faisaient partie

1. Frei Betto, « God Burst Forth in the Experience of Life », *The Idols of Death and the God of Life*, Pablo Richard rédacteur, Orbis Books, 1983, p. 159-164.

En solidarité avec les victimes

des symboles qui l'avaient empêché d'apercevoir, autour de lui, l'oppression, l'exclusion et l'extrême souffrance. Le Dieu du catholicisme et la promesse du salut, trop « célestes », trop désincarnés, l'avaient incité à tenir pour secondaires l'injustice sociale et la marginalisation des pauvres. Après tout, s'ils étaient croyants, le riche et le pauvre se retrouveraient au ciel...

Frei Betto raconte qu'après sa conversion il ne croyait plus au Dieu qu'il avait accepté jusque-là. Inquiet, il se demandait s'il n'était pas devenu athée. Un sage de ses amis lui conseilla de ne pas avoir peur, d'accepter le silence et la solitude et d'attendre dans la nuit. Dieu lui parlerait de nouveau et, cette fois, ce serait le Dieu de la solidarité avec les pauvres et les sans-pouvoir.

Comme Frei Betto, beaucoup de chrétiens qui ont « faim et soif de justice » (Mt 5,6) se voient plongés dans la nuit spirituelle. La tradition mystique appelle cette approche obscure du mystère *via negativa*, le chemin de la négation.

Les mystiques ont toujours décrit la vie spirituelle en trois étapes : la première, l'entrée facile et joyeuse ; la deuxième, la *via negativa*, la négation du discours sur Dieu ; la troisième, la présence de Dieu au-delà du langage et des concepts. Dans la *via negativa*, les mystiques se sont rendu compte que tout ce qui est dit de Dieu est inexact et doit être nié. Tous les mots dont nous nous servons pour parler de Dieu sont à taille humaine et renvoient nécessairement à une expérience finie. Mais Dieu est infini et, par conséquent, notre vocabulaire, appliqué à Lui, devient plus faux que vrai. Tout discours sur Dieu doit d'abord être nié, ce qui signifie que Dieu reste le grand inconnu.

L'option pour les pauvres donne une nouvelle portée à la *via negativa*, un sens qu'ignorait la tradition mystique

classique. L'expérience de Frei Betto, que j'appellerai « la crainte de la distorsion idéologique », ne se rencontre pas qu'en Amérique latine. Nous aussi, nous nous demandons dans quelle mesure notre idée de Dieu ne relève pas d'une représentation religieuse qui tend à protéger le monde auquel nous appartenons. Nous devons admettre que toutes les religions, y compris la nôtre, ont été utilisées pour légitimer le pouvoir et les privilèges. Les théologiens contemporains parlent de « sacralisme » pour désigner cette manipulation de la religion. La Parole de Dieu consignée dans l'Écriture, disent-ils, interpelle continuellement l'Église pour l'arracher aux « sacralismes » qui se sont incrustés dans sa tradition.

La *via negativa* est un sentier dangereux. Quelques chrétiens n'achèvent jamais la traversée du tunnel. Ils finissent par cesser de croire. C'est le cas de certaines chrétiennes qui ont compris que la religion biblique et le Dieu de la Bible reflètent les structures patriarcales du monde antique et bénissent du même coup la suprématie masculine. Certaines en ont perdu la foi. D'autres, après avoir cheminé dans la nuit, croient plutôt que le Dieu de la Bible, de toute éternité, déteste l'oppression, bouleverse nos valeurs et peut encore secouer les fondements de la tradition biblique pour la purger de ses préjugés antiféministes.

Le Dieu transcendant est plus grand que le monde. Mais comment nous représenter la supériorité de Dieu sans en même temps lui faire légitimer des structures sociales de supériorité et d'infériorité ? Personne n'a encore apporté de réponse claire à cette question.

Pour beaucoup de chrétiens, la crainte de la distorsion idéologique suscite donc un sérieux malaise, un blocage, quand ils essaient de prier dans leur chambre.

Il y a cependant un autre motif spirituel qui explique la difficulté de la prière personnelle. Le vieux problème théologique de la bonté de Dieu confrontée à la souffrance des hommes a pris à notre époque une nouvelle ampleur. Au vingtième siècle, le meurtre collectif a atteint des niveaux sans précédent : génocides, camps d'extermination, guerres totales, bombardements massifs, massacres nucléaires, famines des populations. Certains auteurs ont parlé de la « nouvelle noirceur » de ce siècle.

Dès le départ, la tradition biblique a affronté le problème du mal. Les théologiens ont longtemps soutenu que Dieu, bien que fondamentalement opposé au mal, respecte tellement la liberté humaine qu'il permet l'acte mauvais. Dieu permet le mal, disait-on, mais en vue d'un plus grand bien, que l'avenir révélera. Le mal moral est toujours une *felix culpa* (le « Ô heureuse faute » de saint Augustin) et a donc sa place dans le dessein de la divine Providence.

Mais devant la « nouvelle noirceur », avons-nous le droit de penser que Dieu – tel un dictateur céleste – ait permis Auschwitz et Hiroshima en vue d'un plus grand bien, qui finirait par se manifester ? Comment faire des famines qui dépeuplent certaines parties de l'Afrique les éléments d'un plan providentiel ? Autrefois, les chrétiens affrontaient le problème du mal dans le monde en prenant le parti de Dieu : leur premier souci était de se porter à la défense de la puissance et de la sagesse de Dieu. Aujourd'hui, me semble-t-il, les chrétiens pensent le problème du mal en solidarité avec les victimes : ils refusent de se résigner à voir souffrir les masses, ils refusent d'accepter « la nouvelle noirceur », même si cela les entraîne à poser

AVIS À NOS ABONNÉS

Depuis plusieurs années, le prix de la revue n'a pas varié, malgré l'augmentation de nos coûts. Nous avons confiance que nos lecteurs comprendront que nous sommes maintenant forcés de réajuster nos tarifs d'abonnement.

À partir du 1er janvier 1990, l'abonnement régulier sera fixé à 19 \$; pour deux ans : 36 \$.
Abonnement à l'étranger (1 an) : 24 \$.

Les abonnements de soutien sont appréciés.

des questions sans réponse. Ils lisent avec des yeux neufs le cri du Christ en croix : « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ? » (Mt 27,46). Peut-on faire confiance à Dieu ?

Généralement, les chrétiens ont confiance en Dieu parce que le message de la Bible qu'ils ont reçu dans la foi leur a été confirmé par de nombreuses expériences personnelles : Dieu les protège, Dieu les guide. Ils ont senti la bonté de Dieu et ils en rendent grâce. Mais aujourd'hui, face à la « nouvelle noirceur », leur solidarité avec les victimes les empêche de se laisser consoler par la bénédiction dont ils se savent personnellement l'objet.

La foi permet d'assumer sa propre souffrance, mais la foi ne devrait pas – c'est ce que pensent beaucoup de croyants aujourd'hui – faire accepter sereinement la souffrance d'autrui. Ils sont prêts à renoncer à la consolation, même si cela doit provoquer une sorte de rupture de leur confiance en Dieu.

Ce bris de confiance, autre aspect de la *via negativa*, est aussi une source de difficulté dans la prière personnelle. Nous nous retenons de nous abandonner à Dieu pour ne pas délaisser les victimes dans leur protestation contre un sort injuste. Certains théologiens estiment que le XXe siècle aura vu la fin du « théisme à la conscience tranquille ».

Il se trouve certainement des chrétiens pour prétendre qu'Auschwitz ou Hiroshima n'affectent en rien leur foi en Dieu. Mais ce n'est pas là une réaction très religieuse. Car plus on croit que Dieu est amour, plus la foi se sent agressée par les vagues de la souffrance humaine, et plus on croit que Dieu est juste, plus la foi devient vulnérable face au spectacle monstrueux de l'injustice qui écrase l'innocent. Ici, le malaise, l'hésitation, le doute font partie de la dialectique de la foi elle-même.

Par-delà la *via negativa*

Pour beaucoup de chrétiens, la prière personnelle et l'abandon intérieur à Dieu sont devenus impossibles s'ils impliquent qu'on mette de côté les pauvres et les opprimés. Leur difficulté à prier n'est pas le résultat du sécularisme ; au contraire, leur solidarité avec les victimes de l'injustice répond à l'appel de Dieu, par Jésus, dans l'Esprit. La « crainte de la distorsion idéologique » et le « bris de confiance » ne naissent donc pas de ce que la Bible appelle « le monde », le souci exclusif du fini.



Comment faire des famines qui dépeuplent certaines parties de l'Afrique les éléments d'un plan providentiel ?

Denis Gravel

Ces deux épreuves de la foi ont bien plutôt leur source dans le mystère de la rédemption, l'identification de Dieu avec la Victime (Jésus) et les victimes. C'est pourquoi cette incapacité de prier relève véritablement de la *via negativa*. Et elle n'est pas le bout de la route.

J'ai signalé que les chrétiens dont je parle ici participent volontiers au culte liturgique. Ils dépassent ainsi la voie négative. Entourés de leurs frères et sœurs, ils trouvent leur joie dans la Parole de Dieu, qui juge les péchés du monde et promet la libération et la transformation. Ensemble, ils célèbrent la mort et la résurrection du Christ, la réhabilitation de la victime innocente par laquelle sont réhabilitées toutes les victimes de l'histoire. Ces célébrations renforcent les liens de la solidarité.

Dans la prière personnelle, cependant, on ne traverse pas le tunnel de la *via negativa* à coup de volonté. Il faut attendre fidèlement dans la nuit. Si l'incapacité de prier est fondée sur Dieu, c'est déjà un signe de fidélité que de l'accepter avec patience. À mon avis, on risque la confusion en revenant à une piété traditionnelle ou en se tournant vers de nouvelles formes de prière qui n'ont pas intégré l'option pour les pauvres.

Différents témoignages (d'Amérique latine, d'autres parties du tiers monde, de nos sociétés industrielles) montrent que des chrétiens, passés par la voie négative, ont recommencé de sentir la présence de Dieu ; mais, cette fois, il s'agissait du Dieu des pauvres et des opprimés, du Dieu qui honnit l'idéologie des puissants et qui reste en solidarité avec les victimes. La prière personnelle devient alors la réponse de l'orant à l'initiative divine. La Voix qui nous interpelle renforce notre solidarité et accroît notre désir de justice dans une société transformée.

En de telles occasions, notre inquiétude s'estompe pour faire place à la confiance et à la paix. Et nous pouvons reprendre les grands textes de la prière chrétienne, les relire dans une nouvelle perspective, leur donner un sens, en faire nos guides.

Mais dans le monde d'aujourd'hui, la *via negativa* restera une dimension constante de la vie spirituelle. Nous qui vivons dans une relative sécurité matérielle ne pouvons pas expérimenter bien longtemps la paix spirituelle, car le cri des pauvres et des opprimés n'en finit pas de nous bouleverser, tel le bruit du tambour, la nuit, dans la forêt. ■



L'évêque Casaldaliga, ami des pauvres.

CODHAL

LETTRE AUX JEUNES JÉSUITES DU MEXIQUE

Que la paix du Christ, cette paix étrange qu'il nous a promise, soit toujours avec vous et qu'elle ne vous laisse jamais en repos. Compagnons de Jésus, faites de votre vie une amitié passionnée pour le Christ. Connaissez-le jusqu'au plus intime de lui-même. Ayez avec lui une relation de contemplatifs.

Découvrez-le. Accueillez-le. Aimez-le dans les pauvres de la terre.

Formez-vous par une étude longue et en profondeur, avec un esprit qui embrasse le monde entier, toute son histoire et sa complexité. Ce n'est que si nous sommes lucides que nous pouvons annoncer le Christ avec un esprit critique.

Soyez pauvres !

Mais en vérité. Dans votre style de vie, dans les biens que vous possédez, dans une absence réelle d'appuis matériels et de privilèges !

Quel est alors le but ultime de notre vœu de pauvreté ? Ce n'est qu'en étant pauvres que nous pourrions com-

prendre le pauvre et l'accompagner vraiment jusqu'à sa totale libération.

Soyons profondément attachés à ce qui est vécu à notre époque par notre continent : être latino-américain est aujourd'hui une grâce, un défi, un acte prophétique pour l'Église et le monde.

« Vivez l'Église ! », sacrement et service du Royaume, dans une fidélité « rebelle » !

Transformons l'Église, renouvelons-la chaque jour en nous renouvelant nous-mêmes quotidiennement !

Vivez en communauté : là est la preuve irréfutable de votre fidélité de chaque jour et appuyez-vous sur la Mère de Jésus, qui est le meilleur guide et une aide toujours fidèle !

Unis dans la prière, dans la foi et dans une espérance qui ne cesse de lutter.

Pedro Casaldaliga

Évêque de São Félix do Araguaia (Mato Grosso), Brésil

Ferait-on fausse route ?

LE GATT ET LE SECTEUR AGRICOLE

par Yvan Loubier¹

économiste

Quelles seront les nouvelles règles qui régiront les échanges agricoles à partir de décembre 1990 ? Bien malins ceux qui pourraient le prévoir avec précision. Mais le moins qu'on puisse affirmer, à ce moment-ci, c'est que si les discussions du GATT se poursuivent sur le ton actuel, l'agriculture du Québec pourrait y subir un dur coup, et les pays en voie de développement s'enfoncer encore davantage dans l'endettement.

En décembre 1986, débutait à Punta del Este, Uruguay, la huitième ronde² des négociations. Rappelons que le GATT existe depuis 1947 ; c'est à la fois un *Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce* (d'où le sigle de son appellation anglaise) et un forum réunissant une centaine de pays. Les règles du jeu, qui sont définies par les pays participants qui s'engagent à les respecter, sont conçues dans le but avoué de libéraliser le commerce international. Entendez bien qu'il s'agit du commerce à la mode du libéralisme économique.

En théorie, chaque pays qui adhère au GATT a une voix égale à tout autre au chapitre des discussions. En pratique toutefois, les petits pays et surtout les pays moins développés ont peu de poids, ne serait-ce que par leur manque de ressources techniques.

GATT et agriculture

La présente ronde de négociations, qui doit se terminer en 1990, a ceci de particulier qu'elle aborde de front et pour la première fois la question du commerce des denrées agricoles. Jusqu'à maintenant, pour des considérations qui relèvent principalement de la sécurité alimentaire des nations,

l'agriculture avait échappé, fort légitimement, au processus de libéralisation du GATT.

Il existe pourtant quelques rares clauses de l'Accord général qui visent explicitement l'agriculture. Mais il faut les réviser parce qu'elles souffrent d'un manque de précisions, elles ne sont pas du tout contraignantes au chapitre des subventions et leur application relève souvent de l'arbitraire. En voici quelques exemples.

L'Accord général stipule, à l'article XVI, que les subventions gouvernementales à l'exportation ou celles qui sont susceptibles de fausser les échanges commerciaux de biens, sont généralement prohibées. Mais pour les secteurs-ressources, comme l'agriculture, ces subventions doivent être « évitées dans la mesure du possible ».

Par ailleurs, un certain nombre d'exceptions ont été accordées par le passé à certains pays. C'est le cas des États-Unis : sans imposer de restrictions à leur production nationale dans plusieurs segments de l'agriculture où ils sont même des exportateurs importants, les Américains peuvent, depuis 1955, limiter les importations agricoles en provenance des pays membres du GATT. Cette situation ne les empêche pas, en contrepartie, d'inonder le marché international de leur surproduction.

Enfin il existe des règles tout à fait légales dont l'existence est plus que jamais justifiée dans le contexte actuel de surproduction. Parmi celles-ci figure l'article XI du GATT, qui défend aux parties contractantes de recourir à des contrôles ou de poser des obstacles à l'accès aux frontières. Le même article permet toutefois aux pays de contrôler l'entrée des importations agricoles et alimentaires sur leur marché national, s'il y a contrôle de la même production sur le plan intérieur.

C'est cet article du GATT qui a permis historiquement au Canada de restreindre par des quotas les productions laitières et avicoles (volailles et oeufs) et de contrôler les importations de produits similaires. Or cette politique fondamentale de gestion des approvisionnements a non seulement permis aux producteurs et productrices canadiens de retirer un revenu décent de leurs activités, mais elle a aussi évité au Canada

1. Yvan Loubier est directeur-adjoint à la Direction recherches et politiques agricoles, Confédération de l'Union des producteurs agricoles du Québec (UPA).
2. On appelle « ronde » (*round*) les rencontres périodiques du GATT.



Canapresse

Préoccupation de nos délégués (Crosby et De Cotret) à la réunion de Montréal, en 1986 : sauvegarder nos marchés traditionnels et en gagner de nouveaux.

le reproche de contribuer aux excédents structurels importants sur le marché mondial.

L'article XI constitue véritablement pour le Québec un des piliers importants de sa politique agricole. Plus de la moitié de sa production agricole en dépend directement. Même si l'existence de cet article est encore justifiée, les nombreuses imprécisions du texte ont prêté flanc à maintes interprétations « tordues » et plusieurs pays en ont profité aux dépens de l'équilibre international.

Tout compte fait, ces règles imprécises et non contraignantes du GATT en matière agricole ont conduit, au cours des années, à des abus importants qui se sont traduits *grosso modo* par :

- une surenchère des subventions à l'exportation, en particulier dans la Communauté économique européenne et aux États-Unis ;
- la fermeture croissante et souvent injustifiée des frontières de plusieurs parties contractantes du GATT ;
- l'accumulation de surplus internationaux dans plusieurs segments de la production agricole ;
- la dépression des prix des principales denrées échangées ;
- la remise en cause des réformes agraires des pays en voie de développement.

C'est à la redéfinition de ces règles imprécises, sources des problèmes considérables actuels, et à la recherche d'un nouvel ordre mondial des échanges en matières agricoles que s'attaque la huitième ronde du GATT.

Une perspective dominante

Le huitième Accord du GATT, qui aura cours à partir de décembre 1990, sera le fruit d'un compromis entre les dif-

férentes visions des parties contractantes et les propositions de réforme qu'elles discuteront. Jusqu'à maintenant, toutefois, une façon de voir cette réforme tranche sur les autres et c'est celle du libéralisme économique à l'état pur, préconisée par les États-Unis et, dans une certaine mesure, par les pays membres du groupe du CAIRNS³.

Pour les tenants de cette proposition, il n'y a qu'une façon de restaurer un nouvel ordre mondial en matières agricoles : il s'agit de libéraliser la production et les échanges internationaux en éliminant la plupart des subventions à l'agriculture et en abolissant tous les obstacles aux frontières ou en visant à leur abolition. Dans un processus d'ajustement à long terme, on prétend assurer ainsi une rationalisation à deux niveaux :

- sur le plan national, parmi toutes les parties contractantes du GATT, la production agricole sera l'apanage des producteurs les plus efficaces ou de ceux qui auront la capacité de résister à ce nouvel environnement par une intégration en amont et en aval de leurs activités. Les autres n'auront qu'à se retirer du marché ;
- sur le plan international, la rationalisation devrait se traduire, selon cette vision, par l'établissement d'avantages comparatifs de production en fonction des dotations naturelles des pays et de leur efficacité. Certains seraient habilités, par exemple, à se spécialiser en production laitière, d'autres en céréales, d'autres enfin en production sucrière. C'est en fonction de cette spécialisation que devraient se réaliser, dans l'avenir, la production et les échanges « concurrentiels » sur le plan mondial. L'équilibre qui découlerait de cette approche éviterait, selon ses protagonistes, l'accumulation de surplus mondiaux, la saignée des coffres des États membres du GATT, et la dépression des prix. Cette approche permettrait aussi aux pays en voie de développement de régler une partie majeure de leurs dettes extérieures en misant sur l'accroissement des exportations de denrées pour lesquelles ils se sont historiquement spécialisés.

Bien que cette perspective, avec la philosophie qui la supporte, se bute à l'opposition de pays comme le Japon et certains pays d'Europe, elle fait graduellement son chemin. Depuis l'ouverture de cette ronde du GATT en décembre 1986, les discussions ont beaucoup plus porté sur les moyens d'entreprendre la réforme que sur le fond ou la philosophie du libéralisme économique appliqué à l'agriculture mondiale.

L'enjeu pour le Québec

On ne peut prévoir exactement en quels termes le huitième Accord du GATT régira désormais les échanges agricoles à partir de décembre 1990. Mais si les discussions se poursuivent comme elles ont débuté, l'industrie agricole du Québec pourrait subir un dur coup, ne serait-ce que par l'instauration d'une réforme qui correspondrait à moitié aux propositions de pays comme les États-Unis. Sur le plan strictement national, une autre considération amplifie les risques pour l'agriculture québécoise : c'est la dualité entre la production de l'Est et celle de l'Ouest du Canada.

3. Le groupe de Cairns, du nom de la ville australienne où il fut fondé, regroupe treize petits pays dont le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, qui sont des exportateurs importants de denrées agricoles.

Le Canada est, d'abord et avant tout, un pays exportateur de céréales produites dans les trois provinces des Prairies. Son premier objectif dans cette négociation, et cela depuis le tout début de la présente ronde, est de s'assurer que ses marchés traditionnels d'exportations ne lui échapperont pas et que de nouveaux débouchés s'ouvriront avec la réforme des règles du GATT.

Il poursuit également l'objectif de minimiser les soutiens dans ce secteur qui, à cause du marasme mondial dans le secteur céréalier, a requis des subventions *ad hoc* de plusieurs milliards de dollars au cours des trois dernières années. La contrepartie de cette assurance pour les exportations canadiennes de céréales est une ouverture de notre propre marché intérieur aux importations des autres denrées produites, celles-là, dans l'Est du Canada et en particulier au Québec.

Comme nous l'avons déjà souligné, l'article XI, qui régit plus de 50 % de la valeur de la production agricole du Québec (soit 1,5 milliards de dollars sur les 3,2 milliards de production agricole) est sérieusement en péril à la présente ronde du GATT. S'il n'est plus possible, à l'issue de cette négociation, de se prévaloir de cet article pour maintenir les contingents actuels d'importation de produits laitiers et avicoles, on aura sapé tout le système qui a discipliné notre production intérieure.

Il deviendra impensable pour le monde agricole de poursuivre sa mission chez nous dans un environnement de production anarchique, similaire à celui qui existait il y a vingt-cinq ans. Si cela advenait, ce serait contraire à la logique qui commande, à l'heure actuelle, de trouver des moyens de restreindre la production pour éviter l'accumulation de surplus sur le plan mondial, un objectif que le système canadien peut atteindre.

De même, si cette réforme vient saborder les outils fondamentaux de crédit agricole, d'assurance-récolte et de stabilisation des revenus (dans les secteurs autres que laitier et avicole) mis en place pour sécuriser les agriculteurs québécois face aux fluctuations incontrôlables du climat et des prix, on ne pourra plus parier sur le maintien ou le développement à venir de l'agriculture du Québec.

S'il arrivait que l'on taxe de la sorte l'avenir de l'agriculture, il ne faudrait pas croire que cela concerne uniquement les 47 000 producteurs et productrices agricoles du Québec et le monde rural. Qu'on ne l'oublie pas, l'agriculture est un maillon essentiel de la plus grande industrie québécoise, l'agro-alimentaire, responsable de 350 000 emplois, concentrés principalement dans les régions urbaines.

En occupant un immense territoire comme le Québec, les agriculteurs et agricultrices contribuent à atténuer la « cassure socio-démographique » identifiée par le Conseil des affaires sociales (*Deux Québec dans un*, janvier 1989⁴). Sans leur participation, qu'advierait-il du dynamisme économique et socio-culturel des régions rurales ?

Si l'agriculture du Québec est écorchée par de nouvelles règles inspirées tout droit du libéralisme économique, ce sont toutes ces fonctions économiques et sociales qui seront mises en cause au détriment de l'ensemble des citoyens et citoyennes du Québec. De même, la sécurité alimentaire des Québécois et Québécoises (quantité, qualité et prix) et la recherche d'une agriculture plus respectueuse de l'environnement deviendraient des objectifs inatteignables dans le contexte d'anarchie et de concurrence sauvage que suscite le libéralisme économique. Le Québec a pourtant fait d'autres choix au cours des quinze dernières années.

4. Voir aussi le dossier « Un Québec cassé en deux », dans *Relations*, nov. 1988.

Les PVD : des spectateurs ?

Le libéralisme économique en agriculture n'est pas non plus une voie pour régler les énormes problèmes des pays en voie de développement (PVD). Il ne faudrait pas croire, comme on l'a maintes fois entendu de la bouche des négociateurs à Genève, qu'en encourageant les exportations des PVD et en ouvrant les frontières des pays développés à ces exportations, on sortira les PVD de leur situation précaire. Dans certains cas, on ne fera qu'aggraver leur dépendance et leur problème de dettes extérieures en accentuant la spécialisation et l'intensification de leur production agricole, en fonction uniquement des besoins et des standards de la demande mondiale.

Si tel est l'aboutissement de la huitième ronde des négociations du GATT, il perpétuera le paradoxe actuel selon lequel de grands propriétaires terriens ou des corporations de grande envergure, opérant à partir des PVD, sont exportateurs nets de denrées alimentaires – choisies, bien souvent, au prix de la détérioration de l'environnement, comme c'est le cas avec la destruction de la forêt amazonienne – tandis qu'une bonne partie de la population ne mange pas à sa faim.

Au contraire, les besoins alimentaires des PVD commandent une diversification et la recherche d'un degré respectable d'autosuffisance alimentaire, qui ne peuvent se concrétiser sans une réforme agraire vraiment « paysanne ». Les réformes conçues sous la bannière du libéralisme économique et à partir du commerce international, telles que les préconisent les États-Unis, ne rencontrent aucunement ces exigences d'un nouvel ordre mondial en agriculture.

Il faut, certes, redonner des dents aux règles du GATT en matière agricole et en accroître la précision, mais non au prix, trop élevé, du libéralisme économique. ■



Les délégués du Zimbabwe. En agriculture, le libéralisme économique n'est pas une voie pour régler les problèmes des pays en voie de développement.

Canapresse

NÉGOCIATIONS 1989

par François Demers¹

Somme toute, les négociations du secteur public et parapublic, cuvée 1989, auront été *politiquement* insignifiantes. Pourtant, la phase la plus croustillante de ce rituel triennal s'est déroulée pendant la campagne électorale provinciale et a semblé la télescoper. Mais elle n'a pas provoqué de façon significative le débat sur le rôle de l'État, sur nos valeurs, et ultimement sur notre devenir collectif, qu'elle avait su provoquer en d'autres temps.

Pour sa part, le Parti libéral est resté obstinément buté sur son hostilité viscérale au droit de grève. De plus, contrairement à 1985, il n'a pas agité le spectre de la privatisation. Il n'y a donc même pas eu le débat sur le poids comptable des services publics dans le développement du Québec.

De son côté, le Parti québécois s'est présenté aux élections visiblement libéré (et soulagé ?) de son hypothèque syndicale. Il est revenu à la charge avec son idée d'État national francophone, mais amputée cette fois-ci de sa dimension projet de société.

Le temps des femmes

Côté syndical, la vengeance contre le PQ ayant été satisfaite lors des élections de 1985 et le gouvernement Bourassa s'étant révélé moins féroce qu'annoncé, la question des enjeux à portée collective s'est posée de façon aiguë.

D'autant plus aiguë que les liens avaient été rompus avec la question nationale. La ronde de 1985, elle, avait été ensevelie sous les débris mal refroidis de l'affrontement fratricide avec les péquistes en 1982. Quant aux trois précédentes, 1972, 1976 et 1979, alors que les syndicats étaient regroupés en Front commun, la preuve n'est plus à faire que leur impact politique remarquable a été nourri par le projet d'un État national québécois.

Par ailleurs, plus question de réduction des écarts entre faibles et hauts salariés : l'air que respirent les syndiqués et leurs dirigeants, le même que respirent les autres citoyens, n'est plus porteur d'un espoir de plus grande égalité. Plus question de sollicitude pour les faibles salariés : ils ne sont pas des doués ni des performants. C'est comme les assistés sociaux. Même plus question de la qualité des services publics ni de la communauté d'intérêt entre les usagers et les travailleurs des services publics. La mode pour tout le monde est à l'initiative privée, lucrative, et aux « sidelines ». Pas à la générosité.

Restait, parmi les thèmes principaux des rondes précédentes, une revendication noble, présentable en public : l'équité entre les sexes. Les grandes organisations syndicales l'ont mise de l'avant. La FTQ s'y est même attaquée avec sérieux. Ce qui était bon signe, car cette centrale n'a pas la

réputation de s'aventurer sur des terrains qui n'offrent pas la moindre chance de succès.

Mais l'importance de ce thème était prévisible. Tout s'est en effet passé, après 1985, comme si la fin de la « politisation » nationaliste avait incité les politiciens syndicaux masculins à jeter la serviette et à céder la place à des femmes pour représenter des syndicats regroupant dans les faits, depuis le début, plus qu'une majorité de femmes. La négociation de 1989 a été celle de Monique Simard, vice-présidente de la CSN, de Lorraine Pagé, présidente de la CEQ, de Catherine Loumède, présidente de la Fédération des affaires sociales (FAS-CSN) et de Diane Lavallée, présidente de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIQ).

Il reste cependant que ce facteur n'explique pas à lui seul le fait que les syndicats ont effectivement mis l'accent sur une facette de la condition féminine, susceptible de heurter le si puissant courant néo-conservateur qui a, par ailleurs, forcé le repli de la plupart des autres thèmes composant l'idéal démocratique et progressiste. S'ils l'ont fait quand même, c'est sans doute un signe que la majorité des femmes qui travaillent dans le secteur public n'accepteront pas si facilement le retour à la maison, ou le recul vers une rémunération inférieure qui serait un deuxième salaire « superflu » ni, tout simplement, l'abandon des moyens d'action « masculins », tels le syndicalisme et la grève, parce qu'indignes de leur « douceur » féminine !

Le temps des syndicats indépendants

D'un autre côté, en termes de stratégies syndicales, les négociations de 1989 nous ont ramenés à la case de départ, aux années 60. En ce temps-là, les syndicats se présentaient en rangs dispersés devant un employeur multiple. Chacun tentait d'empêcher les autres de profiter de la position de force relative qu'il occupait dans la chaîne de production du service public.

Pendant la décennie suivante, divers facteurs ont convaincu la partie syndicale et la partie patronale qu'il y avait avantage à une négociation centralisée. Quelques syndicats, dont celui des fonctionnaires et ceux de l'Hydro-Québec, ont quand

1. Doyen de la faculté des Arts à l'Université Laval, François Demers est aussi l'auteur de *Chroniques impertinentes du 3ième Front commun syndical*, Montréal, Nouvelle optique, 1982 ; 172 pages.



Canapresse

Elles aspirent à ce que leur travail quotidien soit « enrichi », lire : humanisé... et mieux payé.

même choisi de faire bande à part et de se mettre à la remorque des gains des Fronts communs. Puis, au tournant de la décennie qui s'achève, le plafonnement des gains collectifs a exacerbé la tendance des groupes apparemment les mieux placés, par exemple les infirmières ou les ingénieurs chez les professionnels du gouvernement, à vouloir faire cavaliers seuls.

Si bien que la dernière ronde de négociations a offert un spectacle où les principaux acteurs d'hier, c'est-à-dire les centrales syndicales, ont dû céder le premier rôle, de mauvaise grâce il faut le dire, à l'un de ces syndicats dits indépendants, la FIIQ. Prix de consolation : il y en eut parmi eux pour rappeler que, dans le bon temps des années 60, la stratégie des précédents – les gains des uns servant de plancher aux autres – n'avait pas été si infructueuse que cela !

Le raisonnement de la FIIQ et des éditorialistes était à l'inverse : ce gouvernement-là, idéologiquement hostile à l'égalité, accordera bien aux infirmières ce qu'il refusera aux autres, ne serait-ce que pour augmenter les divisions.

Mais, à l'évidence, Robert Bourassa version 1989 n'a pas voulu ouvrir cette boîte de Pandore. Il a soutenu le cadre général avec fermeté, n'acceptant que des différences marginales. Ce sera peut-être pour la prochaine fois ? Chose certaine, il ne faudra pas un grand appel du pied de la part du gouvernement pour que les syndicats se présentent aux prochaines négociations en rangs encore plus dispersés. D'autant plus que le rôle combatif/héroïque a été tenu cette fois-ci avec brio par un syndicat indépendant.

En somme, sur le plan stratégique, il se peut bien que la ronde de 1989 ait été la première d'un cycle de négociations « déconcentrées », après celui des négociations centralisées. Cette nouvelle dynamique se présente déjà comme un défi

aux appareils syndicaux des centrales. Ils cherchent, visiblement à tâtons², de nouvelles façons de continuer à assurer une certaine entraide entre forts et faibles, entre petits et gros, entre syndicats professionnels (un seul et unique corps de métier) et syndicats industriels (regroupant plusieurs métiers différents).

Le temps des soignantes

Mais si cette ronde a semblé nous ramener à la case départ, c'est aussi pour une autre raison : comme au milieu des années soixante, les infirmières ont été à l'avant-scène. La chose était là aussi prévisible : leur combativité avait joué un rôle non négligeable lors de la ronde de 1985. Cette fois-ci, elles sont revenues à la charge après avoir regroupé leurs trois syndicats en une seule fédération de quelque 40 000 membres. Comme la dernière fois, elles ont été le seul groupe d'employées du secteur public à pouvoir vraiment compter sur la sympathie du grand public.

De fait, c'est cette combativité qui devrait nous intriguer le plus. Car aux yeux de qui connaît la place réelle que les infirmières occupent dans l'industrie hospitalière ainsi que les valeurs qui semblent animer la majorité d'entre elles, leur comportement public perturbateur apparaît pour le moins inattendu.

En effet, dans l'univers rigidement hiérarchisé du monde de la santé, les infirmières remplissent le rôle d'intendantes de leurs « patrons », hommes et médecins. La relation qui les unit à ces derniers ressemble étrangement à celle qui unit encore la majorité des femmes/mères à leurs hommes.

Dans ce contexte, les infirmières règnent au foyer hospitalier, maîtresses à bord après Dieu... médecin. On comprend dès lors le caractère profondément ambigu de leur volonté

2. À ce propos, le flirt de la CEQ avec le Syndicat des professionnels du gouvernement est exemplaire.



Canapresse

Catherine Loumède et Monique Simard.
Le temps des femmes.

de professionnaliser leur métier. Il s'agit par là de s'élever au dessus de la ribambelle des autres groupes de travailleurs qui peuplent en majorité les hôpitaux modernes. Il s'agit aussi de se rapprocher du statut des médecins dont elles sont les servantes directes.

On comprend mieux aussi pourquoi la Fédération des affaires sociales (FAS) de la CSN, qui regroupe justement ces autres travailleurs hospitaliers, a un comportement émotif quand il s'agit des infirmières, leurs « patronnes » dans la vie quotidienne.

Vocation et féminité

Par ailleurs, c'est l'idéal de la féminité : douceur, soumission et sentiment, qui a remplacé la « vocation » comme mécanisme d'adaptation des infirmières à leur rôle, lorsque la religion a été délogée par la Révolution tranquille. Il n'y a donc pas de surprise à constater que les infirmières ont constitué l'un des bastions du conservatisme social par leur attachement (professionnel en quelque sorte) à un modèle bien particulier du rôle de la femme. Mais les choses sont peut-être en train de changer : certains expliquent précisément la combativité de la FIIQ en septembre dernier par le changement de mentalité des infirmières plus jeunes.

Ce qui a certainement changé, par contre, c'est l'organisation du travail hospitalier. Le modèle productiviste a modifié en profondeur l'activité quotidienne des infirmières³. Leur dépendance directe des médecins a suivi la tendance prise par ceux-ci : plus de machines et plus de chimie. Si bien qu'aujourd'hui, d'une part, les infirmières sont bien plus des techniciennes qui assurent la conformité des patients et des autres travailleuses aux exigences des machines et des prescriptions. D'autre part, l'organisation en quarts de travail rigides a largement rendu anonyme leur relation avec les patients.

Résultat : les infirmières ne sont plus vraiment les soignantes et les douces. S'il en existe encore dans le système, on les trouvera bien plus du côté des travailleuses inférieures. Dont le coût horaire est bien moindre ! Pourtant, c'est cette croyance, que les infirmières sont encore des mains et des oreilles féminines, qui a assuré la sympathie du grand public à leur cause.

Ce constat n'annule pas la validité d'une autre dimension de leur soif de professionnalisation : comme les autres travailleurs et travailleuses, elles aspirent à ce que leur travail quotidien soit « enrichi », lire : humanisé. Les changements des dernières années les ont refoulées tranquillement et sûrement vers un rôle de plus en plus mécanique, vers un temps de travail que l'on souhaite le plus court possible et payé le plus cher possible, pour qu'il soit possible ensuite de compenser la frustration par la consommation. Leur volonté de personnalisation porte aussi un désir de qualité de vie au travail. Même si, en même temps, cette aspiration est largement pervertie, comme chez les autres travailleurs, par leur intégration aux valeurs dominantes. Ce sont sans doute celles-ci qui les ont poussées à traduire leur recherche de qualité en banales augmentations de salaire. Comme le font tous les autres, médecins, juges et politiciens compris.

Sensibilité et sensiblerie

La combativité des infirmières et des autres travailleuses de la santé doit aussi nous intriguer parce qu'une fois de plus, elles ont osé faire grève, illégale de surcroît. Est-ce dire qu'une nouvelle fois elles nous ont offert la preuve de leur insensibilité ? Ce qui incidemment serait une raison de plus, pour plusieurs, de vouloir refouler les infirmières (elles, à tout le moins) du côté de la féminité, sinon de la vocation.

Je crois qu'il faut répondre oui à cette question et ajouter que cette réponse met le doigt sur un lieu douloureux de notre culture. Nous avons choisi de mettre en place une filière industrielle des soins de santé. Ce faisant, nous avons condamné une foule de travailleurs et de travailleuses à un travail spécialisé dans la mort, la souffrance et les infirmités. Comment se surprendre de les voir développer des mécanismes de défense contre leur propre sensibilité ?

Qu'il s'agisse du médecin qui vous regarde comme si vous étiez un quartier de viande, un moteur à réparer ou un cobaye, ou du changeur de draps souillés qui n'en tarit pas de blagues sur les vieux et les débiles pour cacher sa propre souffrance, le mécanisme est le même : il faut bien continuer à croire en la vie et pour cela développer une certaine forme d'insensibilité.

C'est celle-ci qui heurte de plein fouet non seulement la sensibilité mais la sensiblerie, dans une population dont la majorité n'a plus de contact avec la souffrance physique et mentale que par le simulacre télévisuel ou par son imagination craintive de douilletts bien nourris et bien médicamentés. La bataille rangée autour de la définition des services essentiels en témoigne.

La ronde de négociations de 1989 aura été, comme la précédente, celle des services de santé⁴. Elle peut être l'occasion de se demander comment nous pouvons soulager la difficulté de vivre de ceux et celles auxquels nous imposons quotidiennement de s'immerger dans la misère humaine... pour que les autres puissent mieux l'oublier. Peut-on considérer qu'il suffira de leur imposer le « service hospitalier obligatoire », de les inscrire en les empêchant de faire grève une fois tous les trois ou quatre ans ? ■

3. En 1979, on dénonçait déjà le phénomène à propos d'un projet de minutage des actes des infirmières, le PRN.

4. En 1979 et 1982, les professeurs ont servi d'argument patronal pour justifier les coupures !

L'OCCIDENT FACE À LA PERESTROÏKA

par Caroline Jarry*

Depuis que Mikhaïl Gorbatchev a entrepris de restructurer l'économie soviétique (perestroïka) et de démocratiser la vie politique du pays (glasnost), des bouleversements se sont produits à une rapidité incroyable non seulement en URSS, mais aussi sur la scène internationale. La volonté de l'Union soviétique de devenir un partenaire économique à part entière dans les institutions internationales, l'introduction dans son système économique de mesures relevant de l'économie de marché, la démocratisation progressive de sa vie politique et enfin l'évidente volonté de paix manifestée dans sa politique étrangère et de défense, tous les gestes posés par l'URSS de M. Gorbatchev font de ce pays un interlocuteur fondamentalement nouveau pour l'ensemble de la communauté internationale.

Sans compter que la perestroïka et la glasnost, on le sait, ont franchi les frontières et gagné plusieurs pays d'Europe de l'Est, si bien que ces pays dits « de l'Est » depuis 1945 ne sont plus le bloc homogène que nous connaissions, ni même vraiment – et c'est là que le bât blesse – le bloc « ennemi ». Comment, dans ce contexte, les pays occidentaux réagissent-ils et participent-ils à l'émergence du nouvel ordre international ?

L'inquiétude américaine

L'administration Bush affirme faire preuve d'une prudence nécessaire dans un monde en ébullition. Mais cette prudence est de plus en plus critiquée, par le Congrès américain d'abord. Majoritairement démocrate, il réclame davantage d'initiatives américaines en matière de désarmement (sur les armes stratégiques notamment) ainsi qu'une aide américaine à la Pologne et à la Hongrie, beaucoup plus considérable que celle qu'offre jusqu'à présent le président Bush. Mais surtout les démocrates craignent que les États-Unis ne sachent pas saisir la balle au bond à un moment où les initiatives politiques et les réactions qu'elles suscitent se multiplient. Le sénateur démocrate Albert Gore estime que les États-Unis n'ont aucun plan à long terme qui leur permettrait de saisir les possibilités

qu'offre actuellement le déclin vertigineux du communisme à l'Est. « *Le monde bouge à la suite de l'Union soviétique* », dit-il, « *tandis que nous restons immobiles* ».

L'administration Bush est aussi critiquée par l'Europe, quoique de façon plus discrète. Malgré cela, le *Financial Times* de Londres n'a pas usé de gants blancs pour qualifier un discours important du président Bush, celui où il proposait sa politique de « ciels ouverts » le 12 mai dernier, de « perte de temps ».

Mais c'est surtout le conflit entre Washington et Bonn lors du sommet de l'OTAN de mai dernier, concernant les missiles nucléaires de courte portée, qui a révélé la profondeur du fossé entre les États-Unis et certains pays européens. L'administration Bush a pu entrevoir alors comment la fin de la guerre froide pouvait soudain menacer les intérêts américains. À la veille de consolider son marché commun et d'autant plus encline à la détente, l'Europe pourrait bien être davantage tentée par la maison commune européenne proposée par M. Gorbatchev que par une alliance atlantique qui éprouve de la difficulté, actuellement, à redéfinir sa raison d'être.

L'administration Bush a ouvertement admis ses craintes le 15 septembre dernier, par la voix du sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères, Lawrence Eagleburger. D'après M. Eagleburger, les États-Unis craignent que dans la foulée de la perestroïka à l'Est, l'Europe ne devienne instable, et l'avenir de l'alliance atlantique, incertain. Un monde multipolaire, a-t-il affirmé, ne sera pas nécessairement plus sûr qu'un monde dominé par la guerre froide, et les changements qui surviennent à l'Est pourraient bien provoquer trop de bouleversements pour être viables (*New York Times*, 16 sept. 1989).



Le président Bush avec Lech Wałęsa, en Pologne : un appui prudent...

* NDLR : depuis la rédaction de cet article, la réunification des deux Allemagnes se profile plus que jamais, suite à l'ouverture du mur de Berlin. L'auteure pointait déjà quelques enjeux de bouleversements qui continuent de se produire en Europe de l'Est et qui exigent la révision des politiques occidentales.

1. Interview du sénateur Gore à l'émission d'information « McNeil Lehrer Newshour », PBS, 21 septembre 1989.
2. Cité par R.W. Appel Jr., « A Successful Alliance Gropes for a Purpose », *New York Times*, 21 mai 1989. Par la politique de « ciels ouverts », les pays de l'OTAN permettront à ceux du Pacte de Varsovie de survoler leurs territoires, et vice-versa.

D'où la nécessité réitérée d'une grande prudence, synonyme, dirait-on ici, de réticence.

Il n'était plus question, dans ce discours, de supposés doutes sur la sincérité de M. Gorbatchev, ni sur les limites de son pouvoir. Les changements en URSS et en Europe de l'Est se produisent à un tel rythme, et l'Europe de l'Ouest, comme nous le verrons plus loin, les a si visiblement bien accueillis, que l'administration Bush, bousculée, exprime surtout, semble-t-il, une insécurité de puissance en déclin. Probablement non sans raison, les États-Unis craignent de voir les liens qui ont uni l'Occident se relâcher, les intérêts américains et européens se différencier sur les plans économique et militaire, et les États-Unis perdre de leur influence au sein d'un monde désormais multipolaire. Dans ce contexte, une administration américaine conservatrice comme l'est celle du président Bush, un républicain, pourrait éventuellement constituer un frein à la détente.

L'accueil européen

Par contraste, l'accueil que fait l'Europe aux changements qui surviennent dans les pays de l'Est semble enthousiaste, surtout celui de la RFA. Le ministre ouest-allemand des Affaires étrangères, Hans-Dietrich Genscher, est en effet le plus ardent défenseur de la détente, qu'il prépare patiemment depuis les premières années de l'*Ostpolitik* (ouverture vers l'Est), conçue par le chancelier ouest-allemand Willy Brandt, au début des années 70. C'est d'ailleurs M. Genscher qui fut l'artisan de la position ouest-allemande, à ce tumultueux sommet de l'OTAN : non seulement l'Allemagne de l'Ouest s'opposait à la modernisation des missiles nucléaires de courte portée, mais en plus elle proposait que ces missiles soient éliminés, en RFA comme en RDA.

On avait finalement étouffé l'affaire par une concession délibérément vague, liant la possibilité de réductions vérifiables du nombre de missiles de courte portée au progrès des négociations sur les armements conventionnels à Vienne. Mais le monde entier avait pu prendre note de ce conflit qui s'expliquait, selon les analystes, par la nouvelle volonté d'*émancipation* de la RFA. L'Allemagne de l'Ouest, ont-ils dit, n'est plus le partenaire subordonné que les alliés avaient pris sous leur tutelle en 1945 et elle revendique au sein de l'alliance un statut qui soit à sa mesure.

Cette analyse est juste, mais il faut aussi voir dans la rébellion allemande une différence d'agenda à l'intérieur de l'OTAN, face aux pays de l'Est. Contrairement à Washington qui le souhaite du bout des lèvres, Bonn souhaite ardemment « *réduire et surmonter autant que possible l'opposition entre l'Est et l'Ouest* », ainsi que le disait déjà le chancelier Willy Brandt lorsqu'il annonça l'*Ostpolitik* en 1971. Aujourd'hui, M. Genscher affirme que « *le renversement dans la politique internationale européenne est irréversible et indéniable. Rien n'est plus puissant qu'une idée dont l'heure est venue* » (*New York Times*, 3 mai 1989).

Plusieurs croient que la RFA dissimule sous ce discours un but non avoué, la réunification des deux Allemagnes. Ce n'est pas l'avis du vice-président du Parti social-démocrate ouest-allemand, Oskar Lafontaine, qui affirme que la notion d'État est dépassée. D'après lui, il y aura dans dix ou vingt ans une Communauté européenne qui englobera les pays de l'Est, y compris la RDA, et c'est dans ce seul cadre que les deux Allemagnes actuelles se resouderont³. La question reste

cependant ouverte, surtout depuis que les autorités soviétiques elles-mêmes ont admis cette vision des choses⁴.

Quoi qu'il en soit, l'Allemagne de l'Ouest est de toute évidence tentée d'étendre son influence vers l'Est. Elle est déjà le principal partenaire occidental de l'URSS, et les entreprises ouest-allemandes se sont jointes à plus de 50 entreprises mixtes soviéto-allemandes (*New York Times*, 12 juin 1989).

L'avenir continental incertain

Mais la RFA n'est pas l'Europe. Qu'en est-il du reste de l'Europe ? Au moment de la crise entre Bonn et Washington sur les missiles de courte portée, Bonn avait entraîné dans son sillage la Belgique, le Danemark, la Grèce, l'Italie, l'Espagne et la Norvège. L'Islande et le Portugal sympathisaient. La France, qui ne fait pas partie de la structure militaire de l'OTAN, veut surtout éviter que les forces nucléaires françaises fassent l'objet de négociations. Quant à la Grande-Bretagne, elle est sur le vieux continent la plus ardente partisane d'une Alliance atlantique pure et dure⁵.

Le problème qui se pose pour l'Europe de l'Ouest, c'est qu'elle risque de se diviser en deux groupes : la Grande-Bretagne d'une part, plus proche de l'alliance atlantique, et les autres pays ouest-européens d'autre part, enracinés dans un continent appelé à devenir, peut-être, une « maison commune européenne ». Cette division potentielle est apparue de façon visible lors du sommet de l'OTAN⁶. L'hypothèse est reprise dans un article récent par Thierry Hentsch et Modjtaba Sadria, qui se demandent comment l'Europe réagira face à une Allemagne tentée, disent-ils, par un vieux rêve hégémonique.

En ce qui concerne le Royaume-Uni, la tentation atlantique y est toujours très forte, et Londres pourrait bien décider de se constituer en simple partenaire économique d'une Europe politique à laquelle elle répugne à participer. Quant à la France, son sort demeurera, quoi qu'il arrive, étroitement associé à celui du continent. Se résignera-t-elle à suivre le partenaire allemand ? Elle pourrait le faire en essayant de contrebalancer le poids croissant de l'Europe centrale (allemande) au sein de la CEE en rassemblant derrière elle l'Europe méditerranéenne (Italie, Espagne, Portugal)⁷.

On le voit, les implications de la perestroïka dans les pays de l'Est amènent l'Europe tout entière à se remettre en question. Nul ne peut encore prédire comment le continent répondra aux multiples interrogations que soulève la réorganisation d'un monde désormais multipolaire. ■

25 octobre 1989

3. Louis Witznitzer, « La relève en RFA », *La Presse « Plus »*, 16 septembre 1989.
4. *Le Monde*, 13 juin 1989, cité par Thierry Hentsch et Modjtaba Sadria, « L'Europe menacée par la question allemande », *Le Monde diplomatique*, octobre 1989.
5. Jocelyn Coulon, « Mme Thatcher exacerbe la discorde au sein de l'OTAN », *Le Devoir*, 9 mai 1989.
6. Ibid. « La formation de deux groupes au sein de l'Alliance atlantique présente un danger plus grand que le débat sur les missiles », notait alors Jocelyn Coulon.
7. *Op. cit.*

en bref

On a beaucoup parlé des milliers de citoyens des pays de l'**Europe de l'Est** qui ont été accueillis comme « réfugiés » en Allemagne fédérale. On a moins parlé des interrogations que ces arrivées massives ont suscitées au sein des associations allemandes et européennes, laïques ou religieuses, qui œuvrent à l'accueil des réfugiés. Or, ces interrogations sont nombreuses : peut-on qualifier les nouveaux arrivants de « réfugiés », au sens juridique du terme ? Est-il juste et raisonnable de leur accorder un traitement privilégié par rapport aux personnes venant d'autres régions du monde ? Alors que, d'une manière générale, les frontières se ferment devant les personnes qui cherchent refuge dans les pays occidentaux et que les barrières de toutes sortes se multiplient devant elles, le vent d'ouverture à l'Est laisse un peu songeur... (« New Winds in Europe », *Réfugiés*, Conseil mondial des Églises, no 104)

L'histoire nous offre tant d'exemples de conflits humains exacerbés par les différences de religion que l'attribution du **prix Nobel de la paix au Dalaï Lama** mérite d'être signalée. Chassé de son pays lors de la conquête du Tibet par la Chine, il a su conserver sa fierté nationale et défendre le mieux possible ses compatriotes, sans par ailleurs verser dans le militarisme ni dans la spirale de la violence. Chef religieux et politique, son ministre des Affaires extérieures ne cesse de réclamer le départ des envahisseurs chinois, mais comme manifestation de justice et dans la paix. L'histoire donnera peut-être raison à cet homme de foi et d'espérance, qui est pour nous tous un exemple d'humanité.

Lors d'une conférence prononcée à l'Université du Québec à Montréal, une psychologue israélienne de renom, madame Judith Stern, a répété combien le silence, celui de la société comme celui des victimes, contribue à la perpétuation des effets de la « solution finale » mise de l'avant par l'idéologie nazie. Pourquoi ces silences ? Parce que, selon madame Stern, dire l'horreur, c'est risquer de la réveiller et de revivre ces temps terribles où les valeurs profondes ont été renversées et que les fantasmes les plus terribles se sont réalisés. Parce que, pour nous qui avons été épargnés, ces récits font écho à notre angoisse du chaos, celle que nous cherchons à apaiser en enfermant l'absurdité dans quelques modèles logiques. Mais, comme le souligna avec insistance madame Stern, **oser le souvenir** est essentiel. Le retour de ces récits sur la scène sociale permet à

d'autres survivants de prendre la parole et d'amorcer ainsi le deuil des exactions dont ils furent victimes. Voilà qui pourrait peut-être inspirer ceux et celles qui accueillent les réfugiés chez nous. (J. Gagné, Maison Saint-Jacques)

Les Québécois constituent une partie importante de la clientèle de l'**industrie touristique de la République dominicaine**, qui représente elle-même, avec le sucre, l'un des moteurs de l'économie dominicaine. En boycottant ce pays comme lieu de leurs vacances hivernales, les Québécois peuvent donc donner un message clair au gouvernement dominicain : nous ne pouvons, même indirectement, cautionner un pays qui maintient dans un état d'esclavage, au sens le plus strict du mot, des centaines de milliers d'Haïtiens et qui les condamne, hommes, femmes et enfants confondus, à sacrifier leur vie à la coupe de la canne à sucre. Pour en savoir plus, ou pour s'engager dans le mouvement de boycottage, on peut s'adresser au Comité québécois pour la reconnaissance des droits des travailleurs haïtiens en République dominicaine, 2000, Alexandre-de-Sève, Montréal H2L 2W4 - tél. : 521-0095.

Il semble que quelques **dossiers de Relations** - « Le Québec cassé en deux », « Jésus de Montréal », etc. - soient particulièrement utiles à certains groupes populaires et à certains enseignants. Nous en sommes très heureux et apprécions toujours connaître ces initiatives ; si vous en connaissez, n'hésitez donc pas à nous les communiquer. De même, le secteur des programmes du Centre justice et foi étudie toujours avec beaucoup d'attention vos suggestions quant aux thèmes possibles de ses *Soirées Relations* ou de ses *Clubs de lecture*.

La récente Journée internationale de l'alimentation des Nations Unies a été l'occasion d'une rencontre de la **Table de concertation sur la faim à Montréal**. Les organismes qui la composent connaissent déjà l'ampleur de la misère que subit notre quart monde, mais leurs révélations en ont par contre stupéfait plus d'un parmi la population : un Montréalais ou Montréalaise sur cinq souffre de la faim, 10 % des enfants arrivent à l'école sans avoir déjeuné, 20 000 personnes demandent des bons d'alimentation à la Saint-Vincent-de-Paul, 374 organismes bénévoles offrent du dépannage alimentaire. Un signe de plus du Québec cassé en deux. Un domaine également où d'autres bénévoles peuvent s'engager.

Lectures

FIUC : *Débuts biologiques de la vie humaine*

S. Bélanger : *Portrait du personnel pastoral féminin au Québec*

J. Echenoz : *Lac* / F. Weyergans : *Je suis écrivain*

Débuts biologiques de la vie humaine

au cours des dernières années, le Groupe international d'études bioéthiques de la Fédération internationale des universités catholiques (FIUC) a organisé dix rencontres internationales, dans le but « d'approfondir le dialogue interdisciplinaire relatif aux problèmes posés à la morale catholique par le développement du progrès biomédical » (11). C'est en continuité avec ces rencontres que la publication de *Débuts biologiques de la vie humaine...* a été décidée.

Le volume contient des études de dix-huit auteurs, de discipline et de nationalité différentes : les plus connus en milieu francophone sont Jean-François Malherbe, Patrick Verspiere et Édouard Boné, ainsi que le professeur américain Richard McCormick et l'auteur allemand Franz Böckle. Il n'est pas possible, dans un bref commentaire, de résumer cette série d'articles, dont un certain nombre ont déjà été publiés dans des revues spécialisées. Ces articles se réfèrent tous, d'une façon ou de l'autre, à la bioéthique, définie comme « l'étude interdisciplinaire des problèmes suscités par le progrès biologique et médical, tant au niveau microsocial qu'au niveau de la société globale, et ses répercussions sur la

société et son système de valeurs, aujourd'hui et demain » (15).

L'ouvrage est divisé en trois sections : la première regroupe des articles offrant divers points de vue relatifs au statut de l'embryon durant les premières étapes de son développement. Quand commence la *vie humaine* ? « Aucun scientifique n'hésite à répondre : au moment de la fécondation, c'est-à-dire au moment où, à partir des deux réalités distinctes (l'ovule et le spermatozoïde), surgit une réalité nouvelle et distincte, le zygote » (38). La question est plus complexe lorsqu'il s'agit de déterminer s'il existe, dès le début, une *personne humaine*.

D'aucuns affirment que le zygote est un être humain et une personne humaine dès le moment de la fécondation. D'autres prétendent plutôt « qu'un tel être n'est pas encore une personne humaine », car « il lui manque les conditions nécessaires à l'entrée en relation avec ses semblables », par le lien avec la mère. « C'est en effet à partir du début de la nidation que l'organisme de la femme est informé de la présence de l'embryon et agit en conséquence » (106-107). De plus, avant la nidation, la formation de jumeaux monozygotes est toujours possible ; l'individualisation ne s'effectuerait donc qu'au moment où l'embryon est fixé dans l'utérus de la mère. Si on définit la personne comme un être humain individualisé, ce n'est qu'alors qu'on pour-

rait parler de personne humaine.

La seconde partie traite de l'avortement sélectif en cas de grave anomalie génétique, ainsi que de la décision de traitement ou de non-traitement des nouveaux-nés affectés de grave handicap. La réflexion éthique et pastorale est précédée de chapitres d'information proprement médicale sur le diagnostic prénatal, l'avortement spontané et les malformations du système nerveux central. Suit une revue bibliographique sur l'assistance immédiate à l'enfant atteint de myéloméningocèle.

La difficulté concernant le diagnostic prénatal vient du fait qu'il est souvent envisagé dans une optique vraiment eugénique. Pour beaucoup, « il s'agit de vérifier la qualité de l'enfant à naître et d'avorter les embryons ou fœtus présentant un risque important d'être atteints de malformations graves » (200). Ces attitudes eugénistes réduisent le malformé à sa malformation ; « on en vient à récuser toute valeur à sa vie en le qualifiant de *wrongful life* » (*ibid.*). À ces attitudes, l'Église catholique oppose l'affirmation de la dignité de tout être humain « quelles que soient les anomalies qui le marquent, les diminutions qui restreignent son autonomie, la marginalisation sociale dont il souffre » (201).

Cet enseignement de l'Église ne règle cependant pas automatiquement tous les cas concrets qui peuvent pré-

senter de réels conflits de valeurs considérées comme importantes. « Un accompagnement pastoral n'est possible que si le conseiller sait reconnaître l'existence de ce conflit de valeurs et s'il remplit son rôle auprès de ceux qui ont à prendre leur décision » (213), ce qui suppose un respect des consciences et l'absence de toute pression induite. On ne peut, même en se réclamant sans nuance de l'autorité de l'Église ou de principes abstraits de la morale, imposer une décision. L'accompagnement doit continuer, après la décision, quelle que soit celle qui a été prise.

Une troisième section traite de considérations plus générales sur les questions posées à la théologie morale par l'évolution rapide de la science et de la technique. Tout en se souciant « de la signification des croyances et des articles de foi, la théologie doit se préoccuper aussi du sens de la vie et de l'expérience humaine. Elle doit se situer dans une dialectique entre la foi et l'expérience... » (275). Elle ne peut se limiter à une « morale statique » et à des « choix *a priori* » qui ne semblent pas « rendre justice à toute la vérité des situations conflictuelles » (276).

Ces considérations posent la question d'une juste compréhension du rôle du magistère ecclésial en matière morale. On s'attend à ce que l'Église présente des prises de position sans équivoque sur les problèmes qui concernent la personne humaine et l'avenir de l'humanité. Il ne faut cependant pas oublier que « même selon l'enseignement traditionnel, les orientations concrètes ne se laissent pas simplement déduire des principes généraux ; elles présupposent bien plutôt un jugement sur la situation concrète au cœur de laquelle il convient alors de traduire les principes généraux » (303). « C'est l'homme dans son intégrité qui est appelé à disposer librement de soi-même. Ce n'est donc pas à travers les lois et les normes que nous rencontrons d'abord Dieu, c'est bien plutôt par la revendication inconditionnelle qui gît au cœur de la liberté » (309).

Comme le volume regroupe des contributions de plusieurs auteurs, il s'en suit que le lien entre les articles n'est pas toujours très rigoureux. Les questions abordées sont cependant fondamentales dans le domaine de la bioéthique. L'ensemble de l'ouvrage a d'abord pour but de poser concrètement ces questions vitales, mais n'a pas la prétention d'apporter de réponses définitives et valables pour tous les cas. Il nous montre, en définitive, que le travail interdisciplinaire exige com-

pétence, honnêteté et ouverture d'esprit : « On considère que la prémisse de base du dialogue interdisciplinaire est que les participants soient compétents chacun dans sa propre discipline et que l'objectif de la rencontre n'est pas de convaincre, mais de proposer des points de vue provenant d'autres domaines et pouvant être complémentaires » (29). ■

Henri Beaumont
Université Laval

Les soutanes roses

elles sont de plus en plus nombreuses, scolarisées et en quête de changements. Elles, ce sont les agentes de pastorale à l'emploi de l'Église catholique québécoise. En partie à cause de la pénurie de prêtres, les femmes, laïques et religieuses, comptent maintenant pour près de la moitié des ressources humaines de l'Église du Québec. Les deux-tiers de celles qui assument des fonctions pastorales rémunérées ont plus de quinze années de scolarité. Une sur dix est en faveur de l'accès immédiat des femmes au sacerdoce et six sur dix souhaiteraient que cet accès se fasse graduellement.

Réalisée par la sociologue Sarah Bélanger à la demande de Femmes et Ministères, un réseau autonome de femmes à l'intérieur de l'Église, l'étude *Portrait du personnel pastoral féminin au Québec. Les soutanes roses*, nous livrait en octobre 1988 les premières données sur cette main-d'oeuvre jusque-là statistiquement invisible.

On y apprend notamment que l'arrivée récente mais massive de femmes salariées au sein de l'Église ne se traduit pas par un accès proportionnel aux postes de responsabilité. Seulement 16 % des 614 agentes de pastorale interrogées occupent des postes de responsables. Dans les paroisses, où est concentrée une majorité d'entre elles, la part de femmes responsables baisse à 3 %.

Sr Gisèle Turcot, actuelle directrice de la revue *Relations* et ex-secrétaire générale de l'Assemblée des Évêques du Québec, résume ainsi la contradic-

tion : « les femmes vont devenir de plus en plus visibles parce que de plus en plus nombreuses à être rémunérées, en même temps qu'en vertu des règles canoniques, elles continuent d'être exclues des postes de curé et des fonctions de gouvernement typique ».

Mme Anita Caron, professeure en sciences religieuses à l'UQAM, conclut pour sa part à une nouvelle version d'un rapport hiérarchique dans lequel les femmes demeurent soumises à l'autorité d'un clergé masculin. « En dépit d'un discours d'ouverture aux femmes, l'Église n'est pas prête à leur laisser un réel pouvoir puisque malgré leurs grandes compétences, elles ont encore des postes très encadrés. De plus, leur mode de nomination (le plus souvent par cooptation) les met à la merci de l'évêque ou du pasteur qui les embauche. »

Selon Mme Caron, rien de substantiel ne changera tant que les femmes n'auront pas accès au sacerdoce ministériel, ce qui leur donnerait accès aux fonctions officielles.

Comment, réagit-on, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'institution, à l'arrivée massive de femmes salariées dans l'Église ? « Le problème, soutient Gisèle Turcot, ne se situe pas d'abord au plan des relations interpersonnelles ; on fait des efforts pour accepter des femmes comme partenaires, pour créer des équipes mixtes. Les difficultés surgissent quand des femmes veulent faire une analyse féministe de l'Église, secouant les bases de la pensée, des structures, du langage, de la tradition. »

Des exemples ? La remise en question d'une définition des femmes par la maternité, qui fonde leur exclusion de certains ministères ou cette nouvelle approche du Nouveau Testament qui considère les hommes et les femmes comme une communauté de disciples égaux.

Les résistances se manifestent surtout quand les laïques, et les femmes en particulier, touchent aux sacrements. Qu'une femme baptise, proclame l'homélie ou distribue la communion est souvent considéré comme une intrusion dans un domaine réservé aux clercs.

Autre siège de résistance : le pouvoir. L'Église n'est guère habituée à voir des femmes en position d'autorité. Celles qui ont eu accès à ces postes doivent user de diplomatie et surtout ne pas se définir en termes de pouvoir, mais de service. On peut reconnaître à certaines une autorité morale, mais on leur fait bien sentir qu'elles ne possèdent pas d'autorité juridique.

Quelle sera donc la stratégie des « soutanes roses » : revendiquer l'accès

au sacerdoce, reposer la question du diaconat (auquel les hommes laïques ont accès mais non les femmes), ou revendiquer plus globalement l'égalité entre hommes et femmes à l'intérieur de l'Église ? Difficile à prévoir pour le moment. Chose certaine, la question est là pour rester puisque, conclut la sociologue Sarah Bélanger, « la pénurie de prêtres et de religieuses pour les remplacer risque de faire augmenter le nombre de jeunes laïques employées en pastorale. (...) Si le scénario se déroule comme décrit, l'Église risque de rencontrer une résistance croissante face à une politique porteuse de discrimination à l'endroit des femmes et ce, parmi ses propres employées ». ■

Martine D'Amours

Deux, trois Goncourts ?

O n peut, c'est sûr, faire de l'humour avec tout, les pires tragédies n'étant que de petits malheurs en attente de ricanements divers. Mais il me prend de violentes nostalgies quand l'automne décharge sur nos libraires ses bataillons d'écrivains-religionnistes-éditeurs qui viennent, à voix basse et l'oeil fureteur, vous confier le nom du « prochain Goncourt »...

Avantage net : « l'illustre » vous a serré la main, vous tremblez encore au souvenir de sa bonne main moite dans la vôtre, et votre bouquin ne vous a pas coûté un rond. Mais c'est tout.

Du *Lac* de Jean Echenoz (auteur de *Cherokee*, 1983) j'attendais, naïf, des

merveilles annoncées par les sirènes publicitaires : « un diabolique roman d'espionnage », « ça explose à toutes les pages », « petites révolutions qui font la grande littérature », et de Maître Poirot-Delpech lui-même : « l'héritier de Giraudoux, de Queneau, de Blondin... » – bref : n'importe quoi en attendant le prochain. Bref : pauvre Queneau...

Echenoz sait écrire, mais.

Echenoz sait ironiser, pasticher, faire voleter un sourire divisé-par-deux d'un visage à l'autre sous la forme d'un oiseau ; faire voir toute une clientèle de riches à travers les « secrétaires mammaires » et les « épouses à vapeurs » ; faire « se frayer un chemin dans le non-chien » ou conclure après une ingurgitation de sandwiches « je ne suis qu'un cimetière de poulets » – cela ne fait jamais que sept ou huit phrases pour 15,95 \$...

Quant à la fameuse « structure », déboîtée et emboîtée comme Job, elle prévoit qu'un petit photographe photographie un petit technicien qui en espionne un gros qui se trouve être en contact avec l'ex de la femme bien sûr fatale avec qui couche notre héros qui assistera à l'échange terminal de deux gros agents doubles Est-Ouest qui – sur fond de baisers volés – point. Le premier événement se situe exactement à la page 124, c'est-à-dire aux deux tiers du roman que. Re-bref, comme on disait au plus récent festival des films de Deauville : « on demande de l'air frais... »

Et dire que pendant ce temps, loin des marivaudages parisiens, Vaclav Jamek écrit un superbe *Traité des courtes merveilles* ; que Jerzy Andrzejewski et Tadeusz Konwicki, écrivant pour « compliquer la vie », entreprennent sérieusement de revoir-refaire tout le genre romanesque...

De François Weyergans, il est difficile de dire du mal : ses succès littéraires

oscillent immanquablement d'« honorable » à « percutant ». Son dernier roman, *Je suis écrivain*, n'en est pas un, même s'il imagine une structure (toujours) emboîtée où le narrateur-romancier imagine un Marc écrivain, entiché du Japon et de lui-même au point de protester auprès de son auteur de la piètre et brusque tournure des événements...

On aimera sans doute les trop brefs passages sur la « digression » ; peut-être les épisodes « japonais », certainement le premier chapitre truculent sur l'art de « se mastiquer le mastodonte », beaucoup moins la sérénade anti-cléricale, à la fois usée, facile (le Père Hoquet) et historiquement sans issue. N'y allez pas pour assister aux affres de l'écrivain face à lui-même : a) ça n'y est pas b) je connais beaucoup d'utilisateurs des services de la CTCUM et de la CTCUQ que ça ne dérange pas vraiment...

Leçon de ces deux histoires courtes : il faudra bientôt se demander si les Français en général et les « parisianistes » en particulier ne sont pas en train de manquer totalement le bateau.

Comme si à l'aube des « grandes mutations » de cette fin de millénaire il n'y avait plus que « ceux de l'Est », en particulier de l'Europe centrale pour élever la réflexion au niveau de l'art ou inversement lester leurs authentiques chefs-d'oeuvre d'une pensée à la fois neuve, vibrante, vrillante, tout entière tournée vers l'intérieur, le secret, la vie et ses vraies questions de mort...

L'avenir n'est pas (au) « brillant » ni ne dîne à La Closerie ; il s'engendre plutôt dans le secret, dans la marge, et dans le blanc des nuits écourtées – qui sont solitude et silence.

Choisissez. ■

Richard Dubois

références

Fédération internationale des universités catholiques, *Débuts biologiques de la vie humaine : des chercheurs chrétiens s'interrogent*, Coll. « Catalyses », Paris, L'Harmattan ; Louvain-la-Neuve, Ciaco éditeur, 1988.

Sarah Bélanger, *Portrait du personnel pastoral féminin au Québec. Les soutanes roses*, Montréal, Éditions Bellarmin, 1988 ; 296 pages.

Jean Echenoz, *Lac*, Paris, Éditions de Minuit, 1989 ; 189 pages.

François Weyergans, *Je suis écrivain*, Paris, Éditions Gallimard, 1989 ; 183 pages.

Bellarmin poursuit patiemment
la publication de la collection de la série

LES VIEUX M'ONT CONTÉ

Les vieux m'ont conté est une véritable anthologie
du conte populaire au Canada français.
Chaque tome est consacré au répertoire d'un conteur.
Chaque récit est donné en deux versions :
la version orale en langue populaire
et la transcription en français littéraire.
Le tome 28 comprend les récits de Gustave Saint-Louis.

Retrouvez dans *Les vieux m'ont conté*
la richesse d'une tradition,
l'humour et la finesse du récit populaire,
la saveur d'une langue parlée
qui précède toujours la langue savante.

BELLARMIN 300 pages 24,00 \$



Éditions Bellarmin

8100, boul. Saint-Laurent
Montréal (Québec) Canada
H2P 2L9 — Tél.: (514) 387-2541

tables de l'année 1989

AUTEURS

ALBERTINI, P.-A., (entrevue par D.B.), Échos d'un combat qui progresse... L'Afrique du Sud : **242**.

ASSELIN, S., Croire à l'automne : **115**.

BAUM, G., La famille : Un débat entre socialistes : **20**. L'économie alternative : **40**. L'éthique, la langue et les droits : **146**. Et dans l'Église ? : **274**. Quand la prière devient impossible : **301**.

BRUN, H., Droits individuels et droits collectifs. Un difficile équilibre : **139**.

CAMPBELL, M.-M., À l'occasion des 20 ans des *Belles-soeurs* de Michel Tremblay. Notes de lectures : **23**.

CASALDALIGA, P., Lettre aux jeunes Jésuites du Mexique : **304**.

CÔTÉ, G., Un événement d'Église : **25**.

COUTURE, D., Médecin et femme. La partie n'est pas gagnée : **78**.

DEMERS, F., Négociations 1989 : **308**.

DESARTELS, S., Féminismes et développement : **182**.

DUMONT, M., Vie religieuse. Profession : religieuse : **55**.

DUSSAULT, G., Les dépenses de santé. Jusqu'où aller ? : **85**.

FAVREAU, L., L'économie communautaire. Un défi : **42**.

FORTIN, G., Famille idéale ? Parlons argent ! : **13**.

GAGNON, G., Des espaces de liberté : **272**.

GAUTHIER, Y., La médecine moderne : **75**.

GUINDON, A., Congrès international de Rédemptoristes au Monastère d'Aylmer. Des moralistes s'interrogent : **217**.

HARVEY, J., Peut-on encore parler famille ? : **10**. Vieillir ensemble : **104**. Jusqu'où va le droit à la langue ? : **137**. Perestroïka et foi chrétienne : **177**.

HENTSCH, T., L'Occident devant la perestroïka : **181**.

JARRY, C., L'Occident face à la perestroïka : **311**.

JULIEN, C., (Entrevue par C.J.) L'Amérique latine, la gauche et la dette : **153**.

JUTRAS, F., Une question de souffle : **296**.

KLEIN, J.-L., Les nouveaux mouvements sociaux. Autonomie et dépendance : **52**.

LADOUCEUR, P., Vieillir en santé : **113**.

LEBLOND, D., Symbolisme retrouvé, mais... : **213**.

LEVER, Y., De la religion comme esthétique... : **203**. Jésus-Christ au cinéma : **204**. Un cinéma des droits de la personne : **278**.

LEVESQUE, J., (Entrevue) Le pari de Gorbatchev : **173**.

LOUBIER, Y., Ferait-on fausse route ? Le GATT et le secteur agricole : **305**.

MARCIL, M., La Place Tien An Men : **215**.

MEASSCHALCK, M., Église et culture : **281**.

MONTANO, R., La dette des pays du tiers monde. Un accord important : **249**.

MOUNT, B.M., Entre l'art et la science. Soigner toute la personne : **81**.

NINACS, W.A., Le développement communautaire dans les Bois-Francs. Vingt ans d'expérience ! : **47**.

PAIEMENT, G., Le bout de la langue : **147**. Quand la solidarité change de visage : **297**.

PARGUEZ, A., Le jeu de l'austérité : **89**. Dépasser le néo-libéralisme. Comment sortir de l'austérité ? : **117**.

PICHE, D., Se loger à Québec : **235**.

RICHARD, J.-P., Le pire n'était donc pas sûr ! : **170**. Qu'est-ce que l'URSS ? : **171**. Un avenir sans éclats ? : **179**.

ROCHAIS, G., Point de vue d'un exégète. Dire Jésus au présent : **209**.

SADRIA, M., Les craintes d'Israël : **121**.

SIGNORI, C., (Entrevue par G.T.) Pas de famille sans appui : **17**.

TARDIF, F., Médecine et société : **74**. Le temps devant soi : **110**. Christianisme et cinéma : **202**. Quand l'opinion se veut publique : **266**.

TREMBLAY, G., Enjeu stratégique et jeu de stratégie : **267**.

TREMBLAY, G., (Entrevue par A.B.) Mystère, musique, source : **151**. TURCOT, G., Un symbole de pouvoir : **136**. Des politiques d'habitation : **234**. Se loger à Montréal. Des logis et des pouvoirs : **238**.

VALIQUETTE, S., Les Petits Frères des Pauvres. « Des fleurs avant le pain » : **111**.

VAN LUNEN CHENU, M.-T., Bâle 1989. L'avancée oecuménique du peuple de Dieu : **245**.

VANDYCKE, R., La majorité introuvable : **143**. Un coup d'épée dans l'eau du lac : **185**.

WARREN, P., L'Évangile selon Denys : **208**.

ZAY, N., Telle société, telle vieillesse : **107**.

Le développement communautaire dans les Bois-Francs. Vingt ans d'expérience !, W.A.N. : **47**. Les nouveaux mouvements sociaux. Autonomie et dépendance, J.-L.K. : **52**. Le jeu de l'austérité, A.P. : **89**. Dépasser le néo-libéralisme. Comment sortir de l'austérité ?, A.P. : **117**. Ferait-on fausse route ? Le GATT et le secteur agricole, Y.L. : **305**.

ÉGLISE ET RELIGION – Un événement d'Église, G.C. : **25**. Vie religieuse. Profession : religieuse, M.D. : **55**. Les Petits Frères des Pauvres. « Des fleurs avant le pain », S.V. : **111**. Croire à l'automne, S.A. : **115**. Perestroïka et foi chrétienne, J.H. : **177**. Point de vue d'un exégète. Dire Jésus au présent, G.R. : **209**. Bâle 1989. L'avancée oecuménique du peuple de Dieu, M.-T.V.L.C. : **245**. Et dans l'Église ?, G.B. : **274**. Église et culture, M.M. : **281**. (voir cinéma, spiritualité)

ÉTHIQUE, DROIT – Un coup d'épée dans l'eau du lac, R.V. : **185**. Congrès international de Rédemptoristes au Monastère d'Aylmer. Des moralistes s'interrogent, A.G. : **217**. (voir langue, opinion publique)

FAMILLE – Peut-on encore parler famille ?, J.H. : **10**. Famille idéale ? Parlons argent !, G.F. : **13**. Une entrevue avec Céline Signori. Pas de famille sans appui, G.T. : **17**. La famille : Un débat entre socialistes, G.B. : **20**.

FEMMES – Vie religieuse. Profession : religieuse, M.D. : **55**. Médecin et femme. La partie n'est pas gagnée, D.C. : **78**. Féminismes et développement, S.D. : **182**. (voir famille)

HABITATION – Des politiques d'habitation, G.T. : **234**. Se loger à Québec, D.P. : **235**. Se loger à Montréal. Des logis et des pouvoirs, G.T. : **238**.

LANGUE – Un symbole de pouvoir, G.T. : **136**. Jusqu'où va le droit à la langue ?, J.H. : **137**. Droits individuels et droits collectifs. Un difficile équilibre, H.B. : **139**. La majorité introuvable, R.V. : **143**. L'éthique, la langue et les droits, G.B. : **146**. Le bout de la langue, G.P. : **147**.

MÉDECINE – Médecine et société, F.T. : **74**. La médecine moderne, Y.G. : **75**. Médecin et femme. La partie n'est pas gagnée, D.C. : **78**. Entre l'art et la science. Soigner toute la personne, B.M.M. : **81**. Les dépenses de santé. Jusqu'où aller ?, G.D. : **85**. Vieillir en santé, P.L. : **113**.

OPINION PUBLIQUE – Quand l'opinion se veut publique, F.T. : **266**. Enjeu stratégique et jeu de stratégie, G.T. : **267**. Des espaces de liberté, G.G. : **272**. Et dans l'Église ?, G.B. : **274**.

QUESTIONS INTERNATIONALES – Les craintes d'Israël, M.S. : **121**. Une entrevue avec Claude Julien. L'Amérique latine, la gauche et la dette, C.J. : **153**. Féminismes et développement, S.D. : **182**. La Place Tien An Men, M.M. : **215**. Une entrevue avec Pierre-André Albertini. Échos d'un combat qui progresse... L'Afrique du Sud, D.B. : **242**. La dette des pays du tiers monde. Un accord important, R.M. : **249**. L'Occident face à la perestroïka, C.J. : **311**. Ferait-on fausse route ? Le GATT

MATIÈRES

(Voir aussi FACE À L'ACTUALITÉ)

CINÉMA – Christianisme et cinéma, F.T. : **202**. De la religion comme esthétique..., Y.L. : **203**. L'Évangile selon Denys, P.W. : **208**. Point de vue d'un exégète. Dire Jésus au présent, G.R. : **209**. Symbolisme retrouvé, mais... D.L. : **213**. Un cinéma des droits de la personne, Y.L. : **278**.

CULTURE – À l'occasion des 20 ans des *Belles-soeurs* de Michel Tremblay. Notes de lectures, M.-M.C. : **23**. Une entrevue avec Gilles Tremblay. Mystère, musique, source, A.B. : **151**. Église et culture, M.M. : **281**.

DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE – Les nouveaux mouvements sociaux. Autonomie et dépendance, J.-L.K. : **52**. (voir économie)

ÉCONOMIE – Famille idéale ? Parlons argent !, G.F. : **13**. L'économie alternative, G.B. : **40**. L'économie communautaire. Un défi, L.F. : **42**.

volume 49, numéros 547 à 556

et le secteur agricole, Y.L. : 305. (voir Russie)

QUESTIONS MUNICIPALES – Des espaces de liberté, G.G. : 272. (voir habitation)

QUESTIONS NATIONALES – La majorité introuvable, R.V. : 143. Un coup d'épée dans l'eau du lac, R.V. : 185. Négociations 1989, F.D. : 308.

QUESTIONS SOCIALES – Un événement d'Église, G.C. : 25. Quand la solidarité change de visage, G.P. : 297. (voir les titres plus spécifiques)

RÉFORME SOCIALE – Les dépenses de santé. Jusqu'où aller ?, G.D. : 85.

SPIRITUALITÉ – Une question de souffle, F.J. : 296. Quand la solidarité change de visage, G.P. : 297. Quand la prière devient impossible, B.B. : 301. Lettre aux jeunes Jésuites du Mexique, P.C. : 304.

URSS – Le pire n'était donc pas sûr !, J.-P.R. : 170. Qu'est-ce que l'URSS ?, J.-P.R. : 171. Une entrevue avec Jacques Lévesque. La pari de Gorbatchev, REL. : 173. Perestroïka et foi chrétienne, J.H. : 177. Un avenir sans éclats ?, J.-P.R. : 179. L'Occident devant la perestroïka, T.H. : 181.

VIELLIR – Vieillir ensemble, J.H. : 104. Telle société, telle vieillesse, N.Z. : 107. Le temps devant soi, F.T. : 110. Les Petits Frères des Pauvres. « Des fleurs avant le pain », S.V. : 111. Vieillir en santé, P.L. : 113. Croire à l'automne, S.A. : 115.

HYDRO-QUÉBEC – Les tribulations de la vieille dame, A.B. : 36. Faut-il abattre Hydro-Québec ?, A.B. : 131.

JEUNES – La sainte colère des jeunes, C.L. : 165.

LIBRE-ÉCHANGE – Une Louisiane forte dans un Porto-Rico uni !, J.-P.R. : 3.

PAIX, MILITARISME – Pax Christi Québec, J.H. : 167. ARMX, C.L. : 199.

QUESTIONS INTERNATIONALES – Le Chili à la croisée des chemins, C.J. : 6. Haïti : trois ans après, F.T. : 37. Salvador. Le FMLN est-il en difficulté ?, C.J. et R.M. : 133. Brésil, 25 ans après. Une révolution par les urnes ?, A.C. : 134. Chili. Une transition bien tempérée, A.C. et M.-B.T. : 166. L'été des temps qui courent, C.J. : 197. Militaires et civils du Chili et d'ailleurs, C.J. : 229. États-Unis/Colombie. Double défi : la cocaïne et la paix, C.J. : 261. À la merci des puissances internationales, L.R. : 263.

QUESTIONS MUNICIPALES – Le prochain maire de Québec ?, F.D. : 70.

QUESTIONS NATIONALES – Une Louisiane forte dans un Porto-Rico uni !, J.-P.R. : 3. Nos services secrets, G.N. : 101. Un gouvernement fort sans mandat précis, F.R. : 259.

QUESTIONS SOCIALES – L'air du temps, G.T. : 163. Des enfants nous sont nés..., F.T. : 291. (voir les titres plus spécifiques)

REFORME SOCIALE – Nouvelle politique de santé mentale, J.G. et M.P. : 67. Une loi cruelle, E.D. : 99.

TRAVAIL – Un forum pour l'emploi au Québec, H.S. : 132.

DUMONT, R., *Un monde intolérable. Le libéralisme en question*, (H.S.) : 61.

DURAND, G., *La bioéthique*, (F.J.) : 285.

DURUFLÉ, G., *L'ajustement structurel en Afrique (Sénégal, Côte d'Ivoire, Madagascar)*, (L.S.) : 94.

ECHENOZ, J., *Lac*, (R.D.) : 316.

FILION, G., *Fais ce que peux. En guise de mémoires*, (E.D.) : 189.

FIUC, *Débuts biologiques de la vie humaine : des chercheurs chrétiens s'interrogent*, (H.B.) : 314.

GAUTHIER, L., *Voyage en Irlande avec un parapluie* (1984) et *Le pont de Londres* (1988), (R.D.) : 93.

GUITTON, J., *Un siècle, une vie*, (A.B.) : 28.

HAMELIN, M., *Femmes et prison*, (A.L.) : 253.

LEGAULT, R., *L'apocalypse*, (R.D.) : 60.

LEMIEUX, L., *Histoire du catholicisme québécois, les XVIIIe et XIXe siècles, I : 1760-1839, les années difficiles*, (H.S.) : 221.

LEVER, Y., *Histoire générale du cinéma au Québec*, (R.D.) : 29.

LIPIETZ, A., *Choisir l'audace, une alternative pour le XXIe siècle*, (H.S.) : 188.

MARC, G., *Vivre avec les biens*, (D.B.) : 30.

MESCHONNIC, H., *Modernité modernité*, (R.D.) : 124.

MISTRAL, C., *Vamp*, (R.D.) : 125. *Papier mâché*, (R.D.) : 221.

MONTGOMERY BOWKER, M., *On Guard for Thee. An Independent Review of the Free Trade Agreement*, (H.S.) : 29.

POULAT, E., *Liberté. Laïcité. La guerre des deux France et le principe de la modernité*, (P.S.) : 284.

ROUILLARD, J., *Histoire du syndicalisme québécois*, (G.C.) : 221.

SCARPETTA, G., *L'Impureté et L'Artifice*, (R.D.) : 254.

TRUDEL, S., *Le souffle de l'Harmattan*, (R.D.) : 221.

TUROW, S., *Présumé innocent*, (D.B.) : 125.

VAILLANCOURT, Y., *L'évolution des politiques sociales au Québec : 1940-1960*, (G.B.) : 61.

WALLRAFF, G., *La vérité comme une arme*, (D.B.) : 285.

WEYERGANS, F., *Je suis écrivain*, (R.D.) : 316.

FACE À L'ACTUALITÉ

AVORTEMENT – Avortement, conscience et loi, J.H. : 195.

CINÉMA – La Cinémathèque a 25 ans, Y.L. : 38. Will James. L'américanité des Québécois, Y.L. : 71. Les tisserands du pouvoir, J.L. : 100.

CULTURE – Peut-on se priver de culture ?, F.T. : 5. Chagall ou la mystique du réel, A.N. : 35. L'économisme de nos sociétés, C.J. : 69. Les versets sataniques, P.W. : 164. Exposition L'avant-garde russe et soviétique. Les vibrations de l'âme, A.N. : 198. « Il y a beaucoup de maisons... », A.N. : 294.

ÉCONOMIE – L'économisme de nos sociétés, C.J. : 69. La TPS, M. Wilson et nous, H.S. : 292.

ÉDUCATION – L'Éducation... en pièces, R.M. : 196. L'Éducation catholique en débat, R.-R.M. : 231.

ÉGLISE ET RELIGION – Assemblées épiscopales et solidarité, J.H. : 4. Les versets sataniques, P.W. : 164. Congrès oecuménique chez les Jésuites. Assez humble pour s'ouvrir ?, F.M. : 228. L'Éducation catholique en débat, R.-R.M. : 231. L'Église en manque de démocratie, C.L. : 260. Le « concile » africain, M.M. : 293.

ENVIRONNEMENT – Le Rapport Delâge : devant, A.B. : 227. (voir Hydro-Québec)

LECTURES

ANCTIL, P., *Le rendez-vous manqué. Les Juifs de Montréal face au Québec de l'entre-deux-guerres et Le Devoir, les Juifs et l'immigration, de Bourassa à Laurendeau*, (S.V.) : 156.

BÉLANGER, S., *Portrait du personnel pastoral féminin au Québec. Les soutanes roses*, (M.D.) : 315.

BERBEROVA, N., *L'accompagnatrice*, (R.D.) : 189.

BRETON, P. et PROULX, S., *L'explosion de la communication. La naissance d'une idéologie*, (P.B.) : 251.

CHAMPION, J., *Mémoires en exil*, (D.B.) : 286.

CHARTRAND, L., DUCHESNE, R., GINGRAS, Y., *Histoire des sciences au Québec*, (A.G.) : 157.

COHEN, A., *L'édifice invisible*, (R.D.) : 157.

COMMUNIO XIV – 3-4, La Révolution, (M.D.) : 252.

CONCILIUM 1989 – 221, La révolution et l'Église, (M.D.) : 252.

CÔTÉ, J., *Les montagnes russes*, (R.D.) : 221.

DAENINCKS, D., *La mort n'oublie personne*, (D.B.) : 158.

DOPKINE, F., *J.O. Séoul : L'Or et la mort*, (D.B.) : 190.

DUMAIS, M. et ROY, M.-A., *Souffles de femmes*, (Y.C.G.) : 220.

DOSSIERS

Penser famille – (janvier-février)
L'économie alternative – (mars)
Médecine et société – (avril)
Vieillir – (mai)
En français s.v.p. – (juin)
Aggiornamento soviétique – (juillet-août)
Jésus de Montréal – (septembre)
Les politiques d'habitation – (octobre)
L'opinion publique – (novembre)
Retrouver le souffle – (décembre)

relations

décembre 1989 2,50 \$ no 556

SOMMAIRE

face à l'actualité 291

Des enfants nous sont nés (F.T.) – La TPS, M. Wilson et nous (H.S.) – Le « concile » africain (M.M.) – « Il y a beaucoup de maisons » (A.N.)

dossier 295

Fernand Jutras	Une question de souffle	296
Guy Paiement	Quand la solidarité change de visage	297
Gregory Baum	Quand la prière devient impossible	301
Pedro Casaldaliga	Lettre aux jeunes Jésuites du Mexique	304

en bref 313

articles 305

Yvan Loubier	Le GATT et le secteur agricole	305
François Demers	Négociations 1989	308
Caroline Jarry	L'Occident face à la perestroïka	311

lectures 314

Photographie de la page couverture : Paul Hamel

NOTRE PROCHAINE SOIRÉE RELATIONS

Parler de Noël en 1989

Pour renseignements, écrire ou téléphoner à Francine Tardif (ou Pauline Roy) : 387-2541.

Surveiller l'annonce qui paraît dans *Le Devoir*, le jour même de la rencontre.

Le lundi 18 décembre 1989, de 19h30 à 22h00, à la Maison Bellarmin
25 Jarry ouest (métro Jarry). L'entrée est gratuite.